



Faune-PACA Publication n° 79

Étude du régime alimentaire de la Genette commune (*Genetta genetta*) et de sa répartition en région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur



www.faune-paca.org

Le site des naturalistes de la région PACA



Décembre 2018

Étude sur le Régime alimentaire de la Genette commune (*Genetta genetta*) et de sa répartition en Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Mot clé : Genette commune, *Genetta genetta*, Viverridé, Région Sud - PACA, régime alimentaire, Mammifère, Carnivore, Micromammifère, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes Alpes

Auteurs : Luc SOURET, Christian RIOLS

Citation : SOURET L. & RIOLS C. (2018) Étude du régime alimentaire de la Genette commune (*Genetta genetta*) et de sa répartition en région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur. Faune PACA Publication, n° 79 : 53 p.

Contact : luc83@orange.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
Remerciements	4
Introduction	4
1. Présentation de la Genette commune	5
2. Études existantes sur le régime alimentaire	6
3. Matériel et méthode	8
3.1 Recherche des crottiers	8
3.2 Collecte des crottes	9
3.3 Analyses de fèces	9
3.4 Saisie des résultats dans faune-paca.org	9
4. Résultats	10
4.1 Caractéristiques des crottiers ..	10
4.1.1 Par départements	10
4.1.2 Par type d'habitat	10
4.1.3 Par type de support	11
4.1.4 Par orientation des crottiers .	11
4.1.5 Par nombre de fèces	12
4.1.6 Par altitude	13
4.1.7 Distance par rapport à l'homme.....	13
4.2 Étude du régime alimentaire	16
4.2.1 Mammifères	17
4.2.2 Oiseaux	18
4.2.3 Reptiles	21
4.2.4 Insectes	22
4.2.5 Arachnides	25
4.2.6 Autres proies animales	26
4.2.7 Végétaux	27
4.2.8 Régimes alimentaires par secteurs	30
4.2.9 Étude de quelques crottiers caractéristiques	35
4.3 Amélioration des connaissances de l'aire de répartition des micromammifères	40
5. Discussion	41
6. Conclusion	43
7. Bibliographie	44
ANNEXE 1 : liste des crottiers analysés.....	46
La faune de la région PACA	
Le projet www.faune-paca.org	
Faune-PACA Publication	

«Du travail obscur et innombrable de l'humus, des plantes, des arbres, à l'animal furtif, chacun va à sa tâche, responsable d'une part du monde.» - Robert Hainard

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier Pierre Rigaux, naturaliste spécialisé dans l'étude des Mammifères, qui a éveillé mon intérêt pour ce discret et mystérieux carnivore qu'est la Genette commune (*Genetta genetta*). Sans lui, cette étude n'aurait jamais vu le jour. Il m'a renseigné sur la vie du viverridé et m'a indiqué les publications déjà réalisées sur ce mammifère.

Je remercie également tout particulièrement Mathieu Krammer, du Parc du Mercantour, qui a également accepté de relire cet article et d'y apporter modifications et précisions.

Que soient aussi remerciés tous les découvreurs de crotties et récolteurs de fèces de Genettes communes qui ont permis d'augmenter le nombre des données et ainsi d'améliorer les connaissances sur la répartition et le régime alimentaire du carnivore :

Jean-Michel Bompar, Jennifer Coste, Stéphane Dantin, Jean-Paul Dauphin, Stéphan Dubois, Andrew Hargreaves, Delphine Ihler, Mathieu Krammer, Philippe Langlois, Pascal Maire, Clément Rambaud, Michel-Antoine Reglade, Claire Remuzat et Cyril Rombaut.

Que soient remerciés également tous les observateurs ayant transmis des données de Genette commune dans www.faune-paca.org.



Photo n°1 : Paysage des Gorges du Verdon à Baudinard (83) – (© Luc Souret)



Photo n°2 : Genette commune sur son crottier (© Luc Souret)

Introduction

A l'initiative de Pierre Rigaux, naturaliste et spécialiste des mammifères à la Ligue de Protection des Oiseaux PACA, une enquête a été lancée sur le régime alimentaire de la Genette commune ou d'Europe (*Genetta genetta*) en région Provence Alpes Côte d'Azur. Elle s'est déroulée entre 2012 et 2017.

Cette étude est basée sur la recherche des crotties de Genettes dans plusieurs types d'habitats, et l'analyse du contenu des crottes.

En plus du régime alimentaire de cette espèce, la recherche de crotties permet de répondre à plusieurs objectifs :

- Acquérir des données de présence de la Genette et mieux connaître sa répartition en région Sud – Provence Alpes Côte d'Azur ;
- Obtenir des données de présence de micromammifères, proies de la Genette commune.



Photo n°3 : Vinon-sur-Verdon (83) – Crottier sur un rocher tabulaire (© Luc Souret)

1. Présentation de la Genette commune

La Genette commune est un mammifère qui appartient à l'ordre des carnivores et à la famille des Viverridés dont elle est la seule représentante en Europe. Les Mangoustes et les Civettes appartiennent également à cette famille.



Photo n°4 : Photo prise au piège automatique (© Luc Souret)

Au Moyen Âge, la Genette, originaire du Maghreb (Gaubert, 2007), aurait été importée en Espagne afin de chasser les souris dans les habitations. Il est possible qu'elle eût déjà franchi le détroit de Gibraltar au Pléistocène moyen et supérieur (Gaubert et al. 2011).

L'apparition de la Genette commune en France demeure inconnue. Les invasions sarrasines et son approvisionnement ont contribué à sa présence (Pascal, Lorvelec & Vigne, 2006).

Sa progression vers le Nord, à travers les Pyrénées, peut aussi être à l'origine de sa présence en France. Le Rhône aurait été franchi par l'espèce dans les années 1950-1960 (Herrero & Cavallini, 2008).

Il est possible que la Genette soit encore en légère expansion régionale en PACA, comme c'est le cas au niveau national (Herrero & Cavallini, 2008).

Un individu adulte mesure environ 90 cm de longueur : 50 cm pour la tête et le corps et 40 cm pour la queue. Son poids est compris entre 1.5 et 2 kg [Léger & Ruette, 2010].

Son pelage, gris fauve tacheté de noir, comporte en fait quatre ou cinq lignes longitudinales de taches avec une raie noire sur le haut du dos. Sa queue annelée porte de huit à douze anneaux noirs et se termine par un manchon de la même couleur. Sa tête est fine et allongée et ses oreilles sont plus longues que celles du chat.

Les mâchoires de la Genette commune contiennent 40 dents ainsi décomposées :

- Incisives : 3/3
- Canines : 1/1
- Prémolaires : 4/4
- Molaires : 2/2

Les canines pointues et tranchantes ressemblent à celles des chats et témoignent des habitudes carnassières de l'espèce (Livet & Roeder, 1987). À cause de sa dentition, les os de ses proies sont souvent broyés et les débris dans les fèces deviennent donc difficiles à analyser.

Le crâne d'un individu adulte mesure environ 90 mm de longueur.



Photo n°5 : Crâne de Genette commune (© Luc Souret)



Photo n°6 : Crâne de Genette commune (© Luc Souret)

L'activité de la genette est purement nocturne. Elle possède plusieurs gîtes diurnes sur son domaine vital.

La présence de formations végétales denses favorise la chasse de la Genette commune. Dès la tombée de la nuit, elle se déroule surtout au sol bien qu'elle grimpe aisément dans les arbres (*Obs.pers.*).

Les observations visuelles de Genettes vivantes sont très rares. Le plus souvent, les découvertes de cadavres en bord de route ou les crottiers trahissent sa présence.



Photo n°7 : Genette commune dans un arbre (© Luc Souret)

2. Études existantes sur le régime alimentaire

De nombreuses analyses du régime alimentaire ont été réalisées sur la Genette commune depuis les années 70.

Ce tableau récapitulatif (*figure n°1*) représente le spectre alimentaire en fréquence d'apparition dans les fèces des principales analyses antérieures effectuées en Europe et en Afrique :

Lieu	France	France	Baléares	Rhône	Hérault
Auteurs	Cugnasse et Riols	Cugnasse et Riols	Alcover	Ariagno	Livet
Années	1979	1984	1982	1985	1987
Nombre total de proies	1 118	5 979	1 653	367	135
Petits mammifères (Petits Rongeurs, Musaraignes)	77.6%	64.63%	38.8%	75.5%	48.9%
Mammifères moyens (Loirs, Rats...)	2.8%	4.1%	2.7%	3.5%	10.4%
Oiseaux	10.4%	8.83%	3.8%	21.3%	14.8%
Reptiles et Batraciens	0.9%	1.65%	26.9%	-	2.2%
Invertébrés (+ œuf et poissons)	5.56%	8.79%	27.8%	-	23.0%
Végétaux	2.2%	10.62%	-	-	-
Lieu	Var	Ouest France	Espagne	Lot	Algérie
Auteurs	Orsini	Lode	Palazon	Nadal et Riols	Brahmi
Années	1987	1988	2011	2011	2013
Nombre total de proies	155	488	4411	1881	1217
Petits mammifères (Petits Rongeurs, Musaraignes)	42,4%	67,9%	36%	60,16%	4,5%
Mammifères moyens (Loirs, Rats...)	27,2%	4,8%	-	1,79%	-
Oiseaux	16,8%	18,4%	18%	6,26%	-

Reptiles et Batraciens	2,0%	-	8%	0,45%	-
Invertébrés (+ œuf et poissons)	12,5%	7,6%	17%	10,51%	66,7%
Végétaux	-	1,4%	21%	10,03%	28,4%

Figure n°1 : Études existantes sur le régime alimentaire

En nombre de proies, les petits mammifères arrivent en tête dans la grande majorité des analyses. Puis, viennent les oiseaux ou les invertébrés. On voit que les milieux influent beaucoup sur le régime alimentaire car les proportions peuvent être très différentes.

Une seule de ces études a concerné notre région (Orsini, 1987), sur un seul site et un nombre limité de proies.

D'où le fait qu'il soit intéressant de faire une étude plus poussée en région Sud – Provence Alpes Côte d'Azur.

3. Matériel et méthodes

3.1 Recherches des crotties

Les milieux fréquentés par la Genette commune en région Sud – Provence Alpes Côte d'Azur sont assez variés, surtout très boisés mais aussi plus ouverts. L'habitat type de la genette dans le Haut Var est la chênaie verte et/ou blanc parsemée de promontoires rocheux où la genette dépose ses crotties (Souret, 2016).

L'utilisation des cartes IGN à l'échelle 1/25000^e et du site Internet GEOPORTAIL permet de faciliter les recherches de crotties en ciblant les recherches sur les petites barres rocheuses près de milieux boisés.

D'une manière générale, les lieux les plus sauvages et tranquilles sont privilégiés par rapport aux sites à proximité de villages, d'habitations ou d'activités humaines.



Photo n° 8 : Crottier – Bras (83) (© Luc Souret)

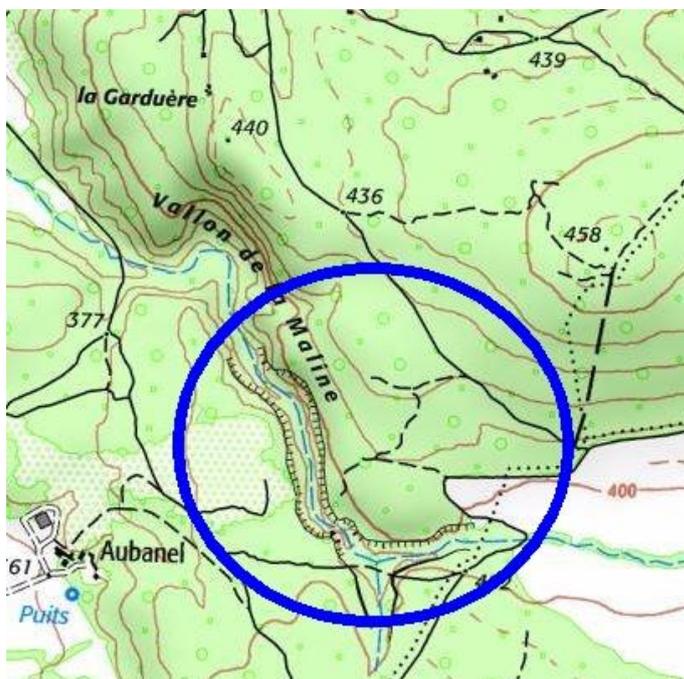


Figure n°2 : Repérage, dans le Haut Var, sur la carte au 1/25 000^e de zone de petites falaises en espace forestier. (© IGN - www.geoportail.gouv.fr)

La plupart du temps, en milieu méditerranéen, la Genette dépose ses excréments dans des fissures de rochers calcaires dominants et parfois au pied de ceux-ci (Obs.pers.). Dans les lieux fréquentés par le Grand-Duc, les crotties sont rarement situés au

sommet des rochers mais plutôt à mi-pente ou à leurs pieds (Robert Hainard, 1987).

D'autre part, sur ces barres rocheuses calcaires, on peut trouver des pelotes de Grands-Ducs lorsque ces rochers sont dépourvus de crottiers de Genette (*Obs.pers.*).

3.2 Collecte des crottes

La collecte des fèces de Genette commune doit être réalisée en suivant quelques précautions :

- Prendre plusieurs photos du crottier : en plan large dans son environnement, et en gros plan avec une échelle de taille. Noter l'endroit précis (coordonnées GPS ou saisie de l'observation dans l'application smartphone Naturalist de Biolovision).

- Sans les toucher par précaution d'hygiène, en utilisant des gants en latex, récolter une partie des crottes dans un sac bien fermé, sauf quelques crottes parmi les plus récentes à laisser en place pour éviter de perturber l'animal (qui reviendra sur le crottier continuer à marquer son territoire).

- Une fois rentré à la maison, si les crottes ne sont pas sèches, les faire sécher sur du papier journal pendant quelques jours.

- Mettre ensuite les crottes dans un sac en papier bien fermé (plutôt qu'un sac plastique) avec la date, lieu de récolte et référence du lot.

3.3 Analyses de fèces

Les analyses des fèces ont été réalisées en laboratoire par Christian Riols. Après séchage, la dilacération fine de chaque excrément permet la séparation des divers éléments le constituant, qui sont ensuite examinés à l'œil nu ou à l'aide d'une loupe binoculaire.

Pour l'identification des composants, nous nous appuyons sur une collection de référence locale (poils, plumes, os, dents, éléments chitineux, noyaux, pépins, téguments). Pour la quantification

des éléments végétaux, un comptage exhaustif des pépins ou akènes a été effectué sur un grand nombre de fruits de chaque espèce concernée, afin de pouvoir établir des moyennes fiables par baies et de pouvoir définir au plus près le nombre de fruits dans une fèce donnée.

3.4 Saisie des résultats dans le site Internet www.faune-PACA.org

La base de données naturaliste participative Faune PACA est administrée par la LPO PACA. Elle utilise l'interface Visionature développée par la société suisse Biolovision. Accessible à tous, elle compte plus de 9000 observateurs inscrits en PACA qui participent plus ou moins régulièrement à la saisie d'informations.

Les découvertes de crottiers de genettes sont saisies dans www.faune-paca.org avec leurs coordonnées GPS précises. Elles seront ensuite complétées par les résultats des analyses dans le champ « Ma Remarque » comme dans l'exemple suivant :



Figure n°3 : Copie d'écran d'une observation saisie dans Faune-PACA.org avec le détail de l'analyse des fèces.

Puis, les données de mammifères, proies du viverridé, sont transmises, à leur tour, avec la localisation précise et le module Mortalité. Elles permettent d'améliorer nos connaissances sur les aires de répartition de ces animaux.

4. Résultats

4.1 Caractéristiques des crottiers



Photo n°9 : Crottier dans une fissure de rocher – Vinon-sur-Verdon (83) (© Luc Souret)

Pendant la période s'étendant de mars 2012 à juillet 2017, 222 crottiers de Genettes ont été découverts (voir liste des crottiers en ANNEXE 1 – figure 20). Certains crottiers ont été récoltés plusieurs fois afin de mesurer l'évolution de ces lieux de défécation et d'étudier les différences saisonnières du régime alimentaire de la Genette commune. En tout, cela représente 265 prélèvements, soit 2502 fèces contenant au total 10400 proies.

4.1.1 Par département

Les crottiers analysés ont été découverts dans les départements des Alpes de Haute Provence, des Alpes Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse.

Départements	Nombre analyses de crottiers	Pourcentages
Alpes-de-Haute-Provence	46	17.5%
Alpes Maritimes	1	0.1%
Bouches-du-Rhône	24	9.1%
Var	171	64.5%
Vaucluse	23	8.8%
Total	265	100.00%

Figure n°4 : Nombre de crottiers analysés par département en région Sud - PACA.

Le nombre de crottiers trouvés par département n'est pas lié à la densité de présence de l'espèce mais plutôt à la pression de recherche et à la facilité à trouver ces lieux de défécation.

Souvent, lorsque le relief accidenté comporte de nombreux rochers et une végétation dense, les recherches deviennent très difficiles.

4.1.2 Par type d'habitat

En région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, les 265 analyses de crottiers proviennent principalement de taillis de Chênes pubescents et verts (241 crottiers soit 90.9% du total).

Ensuite, 15 soit 5.7% du total se trouvait dans des pinèdes et seulement 1 soit 0.35% sous des hêtres. Un crottier a été trouvé dans une ripisylve soit 0.35% et dans la garrigue 7 crottiers soit 2.7% du total.

Types d'habitats	Nombre analyses de crottiers	Pourcentages
Chênaies pubescentes et vertes	241	90.9%
Pinèdes	15	5.7%
Hêtraies	1	0.35%
Garrigue	7	2.7%
Ripisylves	1	0.35%
Total	265	100.00%

Figure n°5 : Nombre de crottiers analysés par type d'habitat.

4.1.3 Par type de support

Les supports utilisés peuvent être un replat rocheux dominant (256 crottiers sur 265 soit 96.6% des crottiers). On en dénombre 7 sur 265 (soit 2.6%) au pied d'un rocher.

On peut trouver des sites de défécation sur des édifices créés par l'homme, mais utilisés de façon saisonnière par celui-ci, dans des zones dépourvues de rochers suffisamment proéminents (cabanes d'observation en Camargue ou postes de chasse dans le Var). Ceux-ci ne représentent que 0.1% des crottiers découverts (2 seulement sur les 265 crottiers analysés).

Dans notre étude, il n'y a pas de crottiers trouvés sur des fourches ou creux d'arbre (Livet & Roeder, 1987 ; Tessier & Paillat, 2001). Cette situation est due probablement à la plus grande difficulté de les trouver sur ces supports-là.

Types de supports	Nombre crottiers analysés	Pourcentages
Rochers dominants	256	96.6%
Pied de rochers ou mi-pente	7	2.6%
Édifices humains	2	0.8%
Total	265	100.00%

Figure n°6 : Types des supports des crottiers analysés.



Photo n°10: Crottier sur un poste de chasse - Ginasservis (83) (© Luc Souret)

4.1.4 Par orientation des crottiers

La plus grande partie des crottiers de genettes de cette étude sont orientés au Nord (125 sur 265 soit 47.2% du total).

Ensuite, on a l'orientation Sud et Est soit respectivement 65 et 51 crottiers (24.5% et 19.2% respectivement).

Orientation des crotties	Nombre crotties analysés	Pourcentages
Sud	65	24.5%
Nord	125	47.2%
Est	51	19.2%
Ouest	7	2.6%
inconnue	17	6.5%
Total	265	100.00%

Figure n°7 : Orientation des crotties analysés.

4.1.5 Par nombre de fèces

Les analyses de crotties contiennent jusqu'à une centaine de crottes. Le nombre de fèces prélevées par crottie va de 1 à 91 avec une moyenne égale à 9,6, mais 68.7% en contiennent moins de 10. Pour ne pas perturber l'animal, on ne prélève qu'une partie des fèces du crottie et en laissant les crottes les plus fraîches pour conserver le marquage de territoire de la (ou des) Genette(s).

La longueur des fèces varie de 50 à 220 mm et leur diamètre atteint jusqu'à 20 mm avec une moyenne de 12 mn. Si elles sont anciennes, il est très difficile de compter le nombre de fèces car elles se désagrègent facilement à cause du lessivage par les eaux de pluie.

Sur un même crottie, on peut voir des crottes récentes, de tailles différentes et on peut en déduire qu'il est fréquenté par plusieurs individus de tailles différentes. Ceci est confirmé par des vidéos prises par des caméras automatiques installées sur des crotties (*Obs. pers.*). Les lieux de défécation ne sont pas régulièrement fréquentés car, sans doute, les individus se déplacent en fonction de la disponibilité des proies (*Obs. pers.*).

Parfois, l'empilage des fèces peut atteindre une épaisseur de 15 à 20 cm avec au-dessus des crottes fraîches et en dessous des restes d'os entassés et agglomérés. C'est le cas de crotties trouvés dans le Vaucluse sur les communes de Saint Saturnin d'Apt, de Bédouin.



Photo n°11 : Crottie avec empilage de fèces de plus de 15cm – Saint Saturnin d'Apt (84) (© Luc Souret)

On peut aussi trouver des fèces isolées, mais souvent un ou plusieurs crotties plus importants sont présents pas très loin de là (*Obs. pers.*).

Lorsqu'on trouve un crottie, il est possible qu'il en existe un autre dans les environs proches souvent entre 0.5 et 50 mètres (Livet & Roeder, 1987 et obs. personnelles).

Les fèces récentes de couleur noire peuvent devenir grises ou presque blanches après plusieurs mois. Alors, il apparaît des morceaux d'os de micromammifères ou d'oiseaux.

Tailles des crotties (en nombre de fèces)	Nombre d'analyses de crotties	Pourcentages
1 à 9	182	68.7%
10 à 19	50	18.9%
20 à 29	15	5.6%
30 à 39	11	4.1%
40 à 49	4	1.5%
50 à 59	0	0%
60 à 69	1	0.4%
70 à 79	1	0.4%
80 à 89	0	0%
90 à 99	1	0.4%
Totaux	265	100%

Figure n°8 : Taille des crotties analysés par nombre de fèces.

Lorsque les crottes se délitent, il peut rester uniquement des os sur le sol (souvent des mandibules de micromammifères et des dents).

Le crottier de la Genette commune est souvent fréquenté aussi par la Fouine (*Martes foina*) et le Renard roux (*Vulpes vulpes*) qui réalisent des surmarquages du territoire (*Obs.pers*).

4.1.6 Par altitude

Altitudes	Nombre de crotties	Pourcentages
0m - 299m	9	3.4%
300m - 399m	37	14.0%
400m - 499m	89	33.6%
500m - 599m	65	24.4%
600m - 699m	41	15.5%
700m - 799m	6	2.3%
800m - 899m	0	0%
900m - 999m	7	2.6%
1000m - 1099m	6	2.3%
1100m - 1199m	5	1.9%
Totaux	265	100%

Figure n°9 : Nombre de crotties analysés par altitude.

Absente des zones montagneuses, la Genette est relativement commune dans la moitié Sud de la région. Les découvertes se situent à des altitudes allant de 0 à 1197 m dont 84.2% à moins de 700 m selon le tableau (Figure 9).



Photo n° 12 : localisation du crottier trouvé le plus haut en altitude de notre étude (1197m) – Aiguines (Var) (© Luc Souret)

4.1.7 Distance par rapport à l'homme

Les découvertes se situent à une distance supérieure à un kilomètre de toute habitation humaine pour 81.8% soit 223 des crottiers découverts. Dans les autres cas (42 crottiers 18.2%), c'est-à-dire lorsque les crottiers se trouvent à moins de 1km d'une habitation, la distance moyenne est de 0.595 km. Le crottier trouvé le plus proche d'une maison habitée se situe à 250 mètres de celle-ci. La Genette, animal discret, semble dans notre région ne pas apprécier les dérangements humains et elle vit plutôt dans des zones éloignées de la présence humaine.

Les seules exceptions sont les édifices humains d'occupation saisonnière comme les observatoires à faune en Camargue et les postes de chasse (voir chapitre 4.1.3).



Photo n° 13 : Os provenant de fèces délitées – Jouques (13) (©Luc Souret)



Photo n° 14 : Crottier dans une fissure du rocher - Gréoux-les-Bains (04) (© Luc Souret)

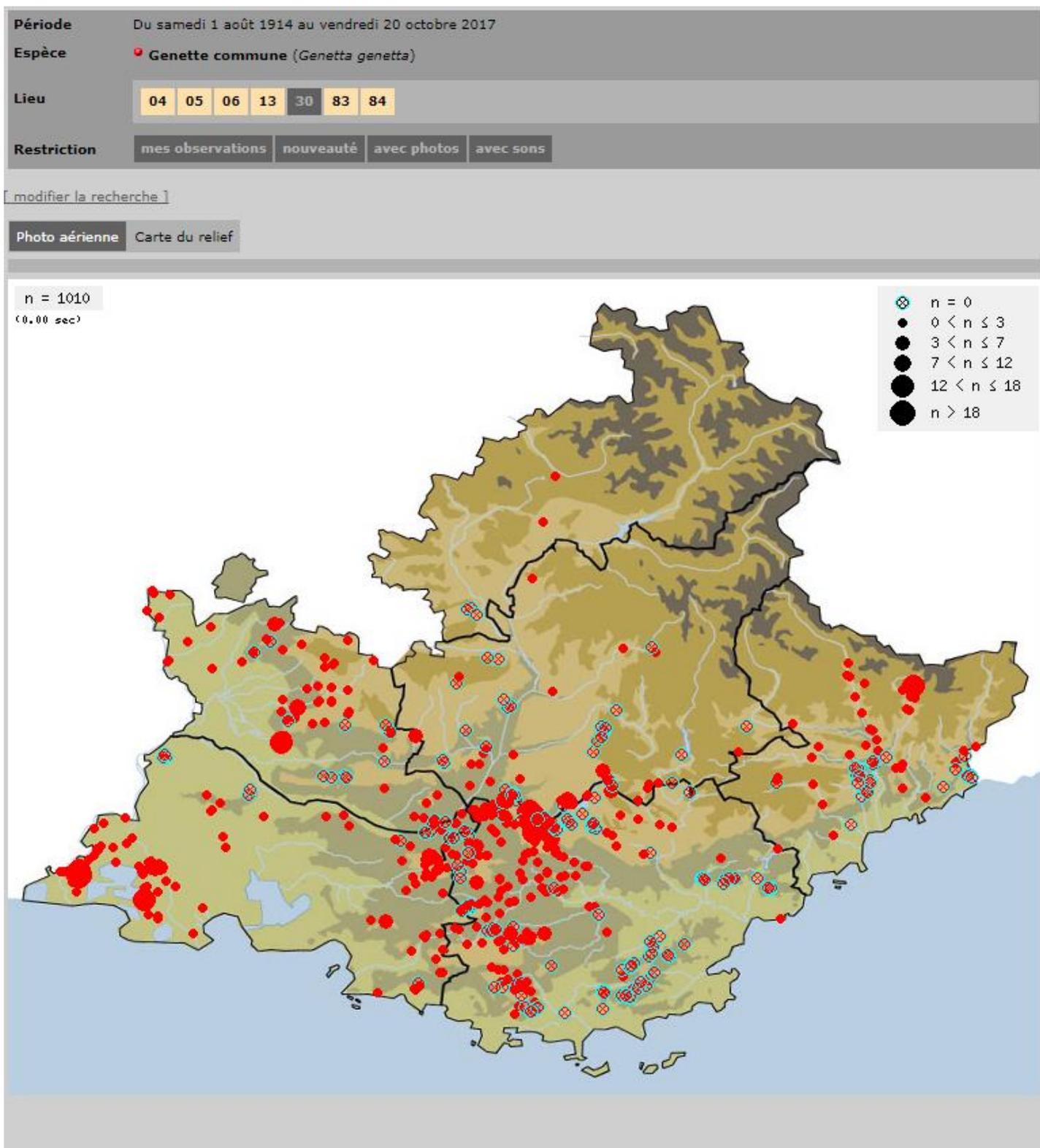


Figure n°10 : Répartition de la Genette commune en PACA (observations saisies dans www.faune.paca du 1^{er}/08/1914 au 20/10/2017).

4.2 Étude du régime alimentaire

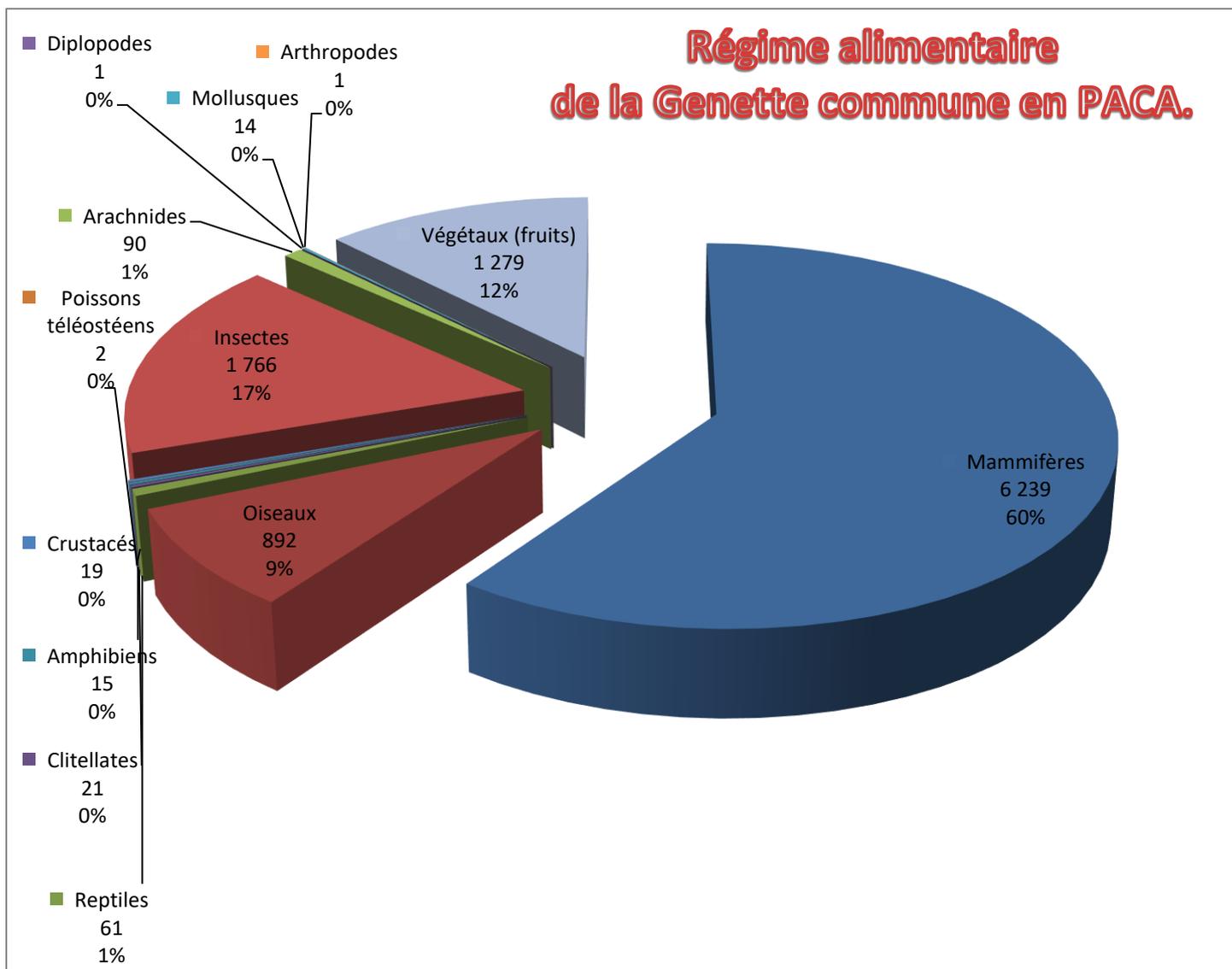


Figure n°11 : Régime alimentaire de la genette de cette étude.

Dans ce chapitre, nous donnons les résultats des analyses en utilisant plusieurs pourcentages :

- Pourcentage en nombre de proies N :

$$N = 100 \times (\text{Nombre de proies d'un item} / \text{Nombre total des proies})$$

- En fréquence relative F :

$$F = 100 \times (\text{Nbre crottiers avec item} / \text{Nbre total de crottiers})$$

- En pourcentage de biomasse P :

Pour calculer le Poids total d'un item (biomasse) nous avons pris le poids moyen d'une proie de cet item et nous l'avons multiplié par le nombre de proies.

$$P = 100 \times (\text{Poids total d'un item} / \text{Poids total des proies})$$

Le comptage en nombre de proies et les fréquences relatives surestiment l'importance des petites proies au détriment des grosses proies (Corbet, 1989). C'est pour cette raison que nous avons aussi calculé la biomasse ingérée qui fournit une estimation plus réaliste de la valeur énergétique des items absorbés (Lanszki et al. 2006).

4.2.1 Mammifères

Les mammifères représentent 6 239 proies soit 60% du total des proies et 68.43% de la biomasse totale.

La proie, de loin, la plus fréquente est le Mulot sylvestre qui arrive largement en tête (5377 soit 51,7% des proies, présent dans 260 crotteurs sur 265 analysés soit 98.11% des crotteurs analysés et représentant 36.54% de la biomasse totale). Le Loir gris (457), la Crocidure musette (56), le Mulot à collier (46), le Campagnol des neiges (30) et le Campagnol roussâtre (30) arrivent ensuite.

Parmi les proies de tailles plus importantes, certaines pouvant constituer plusieurs repas consécutifs on peut voir le Lapin de garenne (20), L'Écureuil roux (21), le Rat surmulot (9) et le Lièvre d'Europe (1). Le Chat domestique (1) et le Sanglier (2) n'ont pas dû être tués par la Genette.

Noms vernaculaires	Noms scientifiques	Proies en nombre		Fréquence		Biomasse				
		Nombre	Pourcentage N=100 x Nbre individus/ Nbre total individus	Nombre crotteurs avec cet item	Pourcentage F=100 x Nbre crotteurs avec item/Nbre total de crotteurs	Adultes Poids (en g)	Immatures Poids (en g)	Biomasse moyenne	Total biomasse (en g)	Pourcentage P=100 x Poids d'un item/Poids total des proies
Mammifères		6 239	59,99%						251 720	68,43%
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	1	0,01%	1	0,38%	42	21	42	42	0,01%
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	56	0,54%	34	12,83%	10		10	532	0,14%
Crocidure des jardins	<i>Crocidura suaveolens</i>	22	0,21%	19	7,17%	9	6	6	132	0,04%
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i>	1	0,01%	1	0,38%	4		4	4	0,00%
Musaraigne couronnée/carrelet/du Valais	<i>Sorex sp.</i>	3	0,03%	1	0,38%	9		9	26	0,01%
Pachyure étrusque	<i>Suncus etruscus</i>	14	0,13%	11	4,15%	2,5	1,3	2,5	35	0,01%
Belette	<i>Mustela nivalis</i>	1	0,01%	1	0,38%	60		60	60	0,02%
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	21	0,20%	18	6,79%	320		320	6 720	1,83%
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	1	0,01%	1	0,38%	220		220	220	0,06%
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	10	0,10%	4	1,51%	35		35	350	0,10%
Campagnol de Fatio	<i>Microtus multiplex</i>	2	0,02%	1	0,38%	20		20	40	0,01%
Campagnol des neiges	<i>Chionomys nivalis</i>	30	0,29%	19	7,17%	62		62	1 860	0,51%
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	30	0,29%	9	3,40%	25		25	750	0,20%
Campagnol provençal	<i>Microtus duodecimcostatus</i>	11	0,11%	9	3,40%	21		21	231	0,06%

Campagnol indéterminé	<i>Arvicolidae sp.</i>	13	0,13%	12	4,53%	25-62		44	566	0,15%
Campagnol indéterminé	<i>Microtus sp.</i>	4	0,04%	4	1,51%	20-35		28	110	0,03%
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	5 377	51,70%	260	98,11%	25		25	134 425	36,54%
Mulot à collier	<i>Apodemus flavicolis</i>	46	0,44%	30	11,32%	35		35	1 610	0,44%
Souris Afrique du Nord	<i>Mus spretus</i>	1	0,01%	1	0,38%	18		18	18	0,00%
Souris indéterminée	<i>Mus sp.</i>	40	0,38%	31	11,70%	20		20	800	0,22%
Rat noir	<i>Rattus rattus</i>	23	0,22%	12	4,53%	245		245	5 635	1,53%
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	9	0,09%	6	2,26%	365		365	3 285	0,89%
Rat indéterminé	<i>Rattus sp.</i>	6	0,06%	5	1,89%	305		305	1 830	0,50%
Rat des moissons	<i>Micomys minutus</i>	2	0,02%	1	0,38%	10		10	20	0,01%
Loir gris	<i>Glis glis</i>	457	4,39%	134	50,57%	120		120	54 840	14,91%
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	22	0,21%	19	7,17%	75		75	1 650	0,45%
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	12	0,12%	11	4,15%	40		40	480	0,13%
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	1	0,01%	1	0,38%	3 200	800	2 000	2 000	0,54%
Lapin de Garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	20	0,19%	18	6,79%	2 000	1 200	1 600	32 000	8,70%
Chat domestique	<i>Felis silvestris catus</i>	1	0,01%	1	0,38%	1 250		1 250	1 250	0,34%
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	2	0,02%	2	0,75%	estimation : 100		100	200	0,05%

Figure n°12 : Détail des proies mammifères.

4.2.2 Oiseaux

Les oiseaux représentent 892 proies soit 8.58% du nombre total et 16.18% de la biomasse totale.

En tête des espèces, on trouve la Grive musicienne (151), le Merle noir (141) et le Rougegorge (112). Il y a aussi : le Pinson des arbres (37), le Geai des chênes (32), le Pigeon indéterminé (18), la Grive litorne (15) et la Grive draine (15).

De nombreux passereaux n'ont pu être identifiés : 207 sur 892 oiseaux au total soit 23,2%.

Noms vernaculaires	Noms scientifiques	Proies en nombre		Fréquence		Biomasse				
		Nombre	Pourcentage N=100 x Nbre individus/ Nbre total individus	Nombre crottiers	Pourcentage F=100 x Nbre crottiers avec item/Nbre total de crottiers	Adultes Poids (en g)	Immatures Poids	Biomasse moyenne	Biomasse Total (en g)	Pourcentage P=100 x Poids d'un item/Poids total des proies
Oiseaux		892	8,58%						59 536	16,18%
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	2	0,02%	1	0,38%	940-1080		1 010	2 020	0,55%
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	2	0,02%	2	0,75%	340-440	340	380	760	0,21%
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	1	0,01%	1	0,38%	75-135		105	105	0,03%
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	2	0,02%	2	0,75%	110-342		226	452	0,12%
Pigeon domestique	<i>Columba livia</i>	1	0,01%	1	0,38%	240-300		270	270	0,07%
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	1	0,01%	1	0,38%	460-570		515	515	0,14%
Pigeon indéterminé	<i>Columba sp.</i>	18	0,17%	17	6,42%	240-570		405	7 290	1,98%
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	4	0,04%	3	1,13%	125-240		183	730	0,20%
Pigeon/Tourterelle indéterminé	<i>Columba/Streptopelia sp.</i>	4	0,04%	4	1,51%	125-570		348	1 390	0,38%
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	1	0,01%	1	0,38%	250-300		275	275	0,07%
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	3	0,03%	3	1,13%	160-205		183	548	0,15%
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	1	0,01%	1	0,38%	80-100		90	90	0,02%
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	1	0,01%	1	0,38%	40-45		43	43	0,01%
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	6	0,06%	5	1,89%	70-98		84	504	0,14%
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	2	0,02%	2	0,75%	138-250		194	388	0,11%
Pic vert (juv)	<i>Picus viridis</i>	1	0,01%	1	0,38%		130	130	130	0,04%
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	1	0,01%	1	0,38%	32-43		38	38	0,01%
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	1	0,01%	1	0,38%	17-19		18	18	0,00%
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	2	0,02%	2	0,75%	16-22		19	38	0,01%
Accenteur alpin	<i>Prunella collaris</i>	2	0,02%	2	0,75%	25-40		33	65	0,02%
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	9	0,09%	9	3,40%	16-24		20	180	0,05%
Bouvreuil	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	1	0,01%	1	0,38%	26-38		32	32	0,01%
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	112	1,08%	68	25,66%	16-22		19	2 128	0,58%
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	4	0,04%	4	1,51%	14-18		16	64	0,02%
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	1	0,01%	1	0,38%	19-29		24	24	0,01%

Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	2	0,02%	2	0,75%	37-54	46	91	0,02%
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	141	1,36%	89	33,58%	80-110	95	13 395	3,64%
Merle noir (œuf)	<i>Turdus merula</i> (œuf)	8	0,08%	7	2,64%	10	10	80	0,02%
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	1	0,01%	1	0,38%	85-120	103	103	0,03%
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	2	0,02%	1	0,38%	24-40	32	64	0,02%
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	1	0,01%	1	0,38%	19-25	22	22	0,01%
Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>	1	0,01%	1	0,38%	26-39	33	33	0,01%
Moineau indéterminé	<i>Passer sp.</i>	1	0,01%	1	0,38%	19-40	30	30	0,01%
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	15	0,14%	9	3,40%	80-140	110	1 650	0,45%
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	1	0,01%	1	0,38%	55-75	65	65	0,02%
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	151	1,45%	77	29,06%	65-90	78	11 70 3	3,18%
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	15	0,14%	12	4,53%	110-140	125	1 875	0,51%
Grive/Merle indéterminée	<i>Turdus sp.</i>	1	0,01%	1	0,38%	55-140	98	98	0,03%
Faisan de colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	1	0,01%	1	0,38%	545-1990	1 268	1 268	0,34%
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>	1	0,01%	1	0,38%	20-27	24	24	0,01%
Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>	7	0,07%	6	2,26%	14-23	19	130	0,04%
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	3	0,03%	3	1,13%	16-25	21	62	0,02%
Fauv. à tête noire (œuf)	<i>Sylvia atricapilla</i> (œuf)	1	0,01%	1	0,38%	5	5	5	0,001%
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	2	0,02%	2	0,75%	9-13	11	22	0,01%
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	1	0,01%	1	0,38%	10-12	11	11	0,003%
Fauvette indéterminée	<i>Sylvia sp.</i>	2	0,02%	2	0,75%	9-27	18	36	0,01%
Fauvette mélanocéphale/pitchou (œuf)	<i>Sylvia sp.</i>	4	0,04%	3	1,13%	3	3	12	0,003%
Hypolaïs indéterminé	<i>Hypolaïs sp.</i>	1	0,01%	1	0,38%	9-16	13	13	0,003%
Rousserolle indéterminée	<i>Acrocephalus sp.</i>	1	0,01%	1	0,38%	11-21	16	16	0,00%
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	4	0,04%	3	1,13%	6-9	8	30	0,01%
Pouillot indéterminé	<i>Phylloscopus sp.</i>	2	0,02%	2	0,75%	6-9	8	15	0,004%
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	7	0,07%	6	2,26%	8-13	11	74	0,02%
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	4	0,04%	4	1,51%	16-20	18	72	0,02%
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	1	0,01%	1	0,38%	8-10	9	9	0,002%
Mésange bleue	<i>Cyanistaes caeruleus</i>	8	0,08%	8	3,02%	9-12	11	84	0,02%
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	2	0,02%	2	0,75%	7-9	8	16	0,00%

Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	2	0,02%	2	0,75%	7-10	9	17	0,00%
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	32	0,31%	30	11,32%	140-190	165	5 280	1,44%
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	6	0,06%	5	1,89%	60-95	78	465	0,13%
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	3	0,03%	3	1,13%	17-25	21	63	0,02%
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	3	0,03%	2	0,75%	25-29	27	81	0,02%
Bruant indéterminé	<i>Emberiza sp.</i>	1	0,01%	1	0,38%	17-29	23	23	0,01%
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	37	0,36%	24	9,06%	17-30	24	870	0,24%
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	4	0,04%	3	1,13%	23-29	26	104	0,03%
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	1	0,01%	1	0,38%	25-30	28	28	0,01%
Roitelet triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	3	0,03%	3	1,13%	5-7	6	18	0,00%
Roitelet indéterminé	<i>Regulus sp.</i>	3	0,03%	3	1,13%	5-7	7	21	0,01%
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	3	0,03%	3	1,13%	25-31	28	84	0,02%
Passereau indéterminé	<i>Passeriformes</i>	207	1,99%	108	40,75%	15	15	3 105	0,84%
Passereau ind. (œuf)	<i>Passeriformes (œuf)</i>	9	0,09%	8	3,02%	10	10	90	0,02%
Oiseau indéterminé		3	0,03%	3	1,13%	30	30	90	0,02%

Figure n°13 : Détail des proies Oiseaux.

4.2.3 Reptiles

Les reptiles représentent 61 proies soit 0.6% du nombre total et 12.59% de la biomasse totale.

De loin, la Couleuvre indéterminée arrive en tête (26) soit 42,6% des reptiles. Ensuite viennent le Lézard vert (9), ocellé (9) et indéterminé (7). L'orvet complète la liste des proies (7).

Noms vernaculaires	Noms scientifiques	Proies en nombre		Fréquence		Biomasse				
		Nombre	Pourcentage N=100 x Nbre individus/Nbre total individus	Nombre crottiers avec cet item	Pourcentage F=100 x Nbre crottiers avec item/Nbre total de crottiers	Adultes Poids (en g)	Immatures Poids (en g)	Biomasse moyenne	Total biomasse (en g)	Pourcentage P=100 x Poids d'un item/Poids total des proies
Reptiles		61	0,59%						46 327	12,59%
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	6	0,06%	5	1,89%	17-45		31	186	0,05%
Orvet fragile/Spes strié	<i>Anguis fragilis/Chalcides striatus</i>	1	0,01%	1	0,38%	17-45		31	31	0,01%
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	2	0,02%	1	0,38%	120-300		210	420	0,11%

Couleuvre de Montpellier	<i>Malpolon monspessulanus</i>	1	0,01%	1	0,38%	1500+3000	2 250	2 250	0,61%
Couleuvre indéterminée		26	0,25%	26	9,81%	120-3000	1 560	40 560	11,03%
Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	9	0,09%	8	3,02%	20-40	30	270	0,07%
Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	9	0,09%	9	3,40%	120-250	185	1 665	0,45%
Lézard indéterminé		7	0,07%	7	2,64%	20-250	135	945	0,26%

Figure n°14 : Détail des proies reptiles.

4.2.4 Insectes

En nombre, ils représentent la deuxième catégorie de proies (1766 soit 17%), mais en biomasse seulement 1.09% du total.

On trouve surtout les Orthoptères (1048) dont la Decticelle splendide arrive fortement en tête (777) puis l'Ephippigères (76) et la Caloptène (42).

Les Coléoptères sont aussi présents (523) avec notamment la Lucane cerf-volant (90), l'Ergates forgeron (78), la Cétoine doré (66), le Hanneton (67) et la Petite biche (63).

On trouve aussi plusieurs chenilles de Lépidoptères (130), des Mantoptères (28) et des Homoptères (17).

Noms vernaculaires	Noms scientifiques	Proies en nombre		Fréquence		Biomasse				
		Nombre	Pourcentage N=100 x Nbre individus/Nbre total individus	Nombre crottiers	Pourcentage F=100 x Nbre crottiers avec item/Nbre total de crottiers	Adultes Poids (en g)	Immatures Poids (en g)	Biomasse moyenne	Total (en g) biomasse	Pourcentage P=100 x Poids d'un item/Poids total des proies
Insectes		1 766	16,98%						3 995	1,09%
Orthoptères		1 048							2 105	0,57%
Grande sauterelle verte	<i>Tettigona viridissima</i>	8	0,08%	7	2,64%	3		3	24	0,007%
Sauterelle de Noël	<i>Cyrtopsis scutata</i>	1	0,01%	1	0,38%	2		2	2	0,001%
Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>	6	0,06%	4	1,51%	2		2	12	0,003%
Barbitiste languedocien	<i>Barbitistes fischeri</i>	4	0,04%	4	1,51%	2		2	8	0,002%
Barbitiste ventru	<i>Polysarcus denticauda</i>	1	0,01%	1	0,38%	2		2	2	0,001%
Barbitiste des bois	<i>Barbitistes serricauda</i>	1	0,01%	1	0,38%	2		2	2	0,001%
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	1	0,01%	1	0,38%	2		2	2	0,001%
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	2	0,02%	2	0,75%	2		2	4	0,001%

Decticelle splendide	<i>Eupholodoptera chabrieri</i>	777	7,47%	64	24,15%	2	2	1 554	0,42%
Decticelle des sables	<i>Platycleis sabulosa</i>	2	0,02%	1	0,38%	2	2	4	0,001%
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>	3	0,03%	2	0,75%	2	2	6	0,002%
Antaxie marbrée	<i>Antaxius Pedestris</i>	4	0,04%	3	1,13%	2	2	8	0,002%
Decticelle côtière	<i>Platycleis affinis</i>	1	0,01%	1	0,38%	2	2	2	0,001%
Decticelle indéterminée	<i>Platycleis sp.</i>	59	0,57%	37	13,96%	2	2	118	0,03%
Decticelle indét. (larve)	<i>Platycleis sp. (larve)</i>	1	0,01%	1	0,38%	2	2	2	0,001%
Grillon des torrents	<i>Pteronemobius lineolatus</i>	1	0,01%	1	0,38%	2	2	2	0,001%
Dectique à front blanc	<i>Decticus albifrons</i>	4	0,04%	3	1,13%	2	2	8	0,002%
Dectique indéterminé	<i>Decticus sp.</i>	7	0,07%	3	1,13%	2	2	14	0,004%
Dectique indéterminé (larve)	<i>Decticus sp (larve)</i>	10	0,10%	3	1,13%	2	2	20	0,01%
Dolichopode dauphinois	<i>Dolichopoda azami</i>	2	0,02%	1	0,38%	2	2	4	0,001%
Ephippigère indéterminée	<i>Ephippiger sp.</i>	76	0,73%	32	12,08%	2	2	152	0,04%
Criquet migrateur	<i>Anacridium aegyptium</i>	2	0,02%	2	0,75%	2 - 3	3	5	0,001%
Magicienne dentelée	<i>Saga pedo</i>	5	0,05%	5	1,89%	2	2	10	0,003%
Truxale occitane	<i>Acrida ungarica mediterranea</i>	1	0,01%	1	0,38%	2	2	2	0,001%
Tettigoniidé indéterminé (hors Decticelles)		4	0,04%	2	0,75%	2	2	8	0,002%
Caloptène indéterminé	<i>Caliptamus sp.</i>	42	0,40%	31	11,70%	2	2	84	0,02%
Oedipode rouge	<i>Oedipoda germanica</i>	2	0,02%	2	0,75%	2	2	4	0,001%
Oedipode turquoise	<i>Oedipoda caerulescens</i>	1	0,01%	1	0,38%	2	2	2	0,001%
Oedipode indéterminé	<i>Oedipoda sp.</i>	6	0,06%	6	2,26%	2	2	12	0,003%
Petit criquet indéterminé		12	0,12%	5	1,89%	2	2	24	0,01%
Courtilière indéterminée	<i>Gryllotalpa sp.</i>	1	0,01%	1	0,38%	2	2	2	0,001%
Grillon indéterminé	<i>Grillus sp</i>	1	0,01%	1	0,38%	2	2	2	0,001%
Mantoptères		28						515	0,14%
Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	22	0,21%	18	6,79%	20	20	440	0,12%
Mante religieuse (oothèque)	<i>Mantis religiosa (oothèque)</i>	3	0,03%	3	1,13%	5	5	15	0,004%
Mante indéterminée	<i>Mantis sp</i>	3	0,03%	2	0,75%	20	20	60	0,02%
Dermaptères		3						6	0,002%
Forficule Labidura riparia	<i>Labidura riparia</i>	1	0,01%	1	0,38%	2	2	2	0,001%

Forficule Eurobellis moesta	<i>Eurobellis moesta</i>	2	0,02%	1	0,38%	2	2	4	0,001%
Scolopendromorpha		1						5	0,001%
Scolopendre ceinturée	<i>Scolopendra cingulata</i>	1	0,01%	1	0,38%	5	5	5	0,001%
Hémiptères		17						79	0,02%
Cigale commune	<i>Lyristes plebejus</i>	3	0,03%	3	1,13%	5	5	15	0,004%
Cigale commune (larve)	<i>Lyristes plebejus</i>	3	0,03%	3	1,13%	3	3	9	0,002%
Cigale indéterminée		11	0,11%	5	1,89%	5	5	55	0,01%
Lépidoptères		130						390	0,11%
Noctuelle indéterminée (chenille)	<i>Noctuidae sp.</i>	55	0,53%	9	3,40%	3	3	165	0,04%
Lépidoptère indéterminé (chenille)		74	0,71%	8	3,02%	3	3	222	0,06%
Papillon nocturne indéterminé		1	0,01%	1	0,38%	3	3	3	0,001%
Formicidés		1						1	0,0003%
Fourmi	<i>Formicidae sp.</i>	1	0,01%	1	0,38%	1	1	1	0,0003%
Hyménoptères		15						15	0,0041%
Xylocope violacé	<i>Xylocopa violacea</i>	1	0,01%	1	0,38%	1	1	1	0,0003%
Guêpe indéterminée	<i>Vespa sp.</i>	11	0,11%	6	2,26%	1	1	11	0,003%
Bourdon	<i>Bombus sp.</i>	1	0,01%	1	0,38%	1	1	1	0,0003%
Frelon	<i>Vespa sp.</i>	1	0,01%	1	0,38%	1	1	1	0,0003%
Hyménoptère indéterminé	<i>Hymenoptera sp.</i>	1	0,01%	1	0,38%	1	1	1	0,0003%
Coléoptères		523						879	0,24%
Rhinocéros	<i>Oryctes nasicornis</i>	14	0,13%	14	5,28%	3	3	42	0,01%
Ergate forgeron	<i>Ergates faber</i>	78	0,75%	48	18,11%	1	1	78	0,02%
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	90	0,87%	69	26,04%	5	5	450	0,12%
Carabe des bois	<i>Carabus nemoralis</i>	1	0,01%	1	0,38%	1	1	1	0,0003%
Carabe doré	<i>Carabus auratus</i>	1	0,01%	1	0,38%	1	1	1	0,0003%
Carabus monilis	<i>Carabus monilis</i>	2	0,02%	2	0,75%	1	1	2	0,001%
Carabe sp. (larve)	<i>Carabus sp.</i>	5	0,05%	5	1,89%	1	1	5	0,001%
Tomocarabus convexus	<i>Tomocarabus convexus</i>	1	0,01%	1	0,38%	1	1	1	0,0003%
Calosome sycophante	<i>Calosoma sycophanta</i>	2	0,02%	2	0,75%	1	1	2	0,001%
Coccinelle	<i>Epilachna crysolmelina</i>	1	0,01%	1	0,38%	1	1	1	0,0003%
Coccinelle à sept points	<i>Coccinella septempunctata</i>	1	0,01%	1	0,38%	1	1	1	0,0003%
Petite Biche	<i>Dorcus parallelipedus</i>	63	0,61%	42	15,85%	1	1	63	0,02%
Cétoine dorée	<i>Cetonia aurata</i>	66	0,63%	46	17,36%	1	1	66	0,02%
Cétoine sombre	<i>Netocia morio</i>	14	0,13%	13	4,91%	1	1	14	0,004%

Copris indéterminé	<i>Copris sp.</i>	2	0,02%	2	0,75%	1		1	2	0,001%
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	38	0,37%	27	10,19%	1		1	38	0,01%
Aegosoma scabricorne	<i>Aegosoma scabricorne</i>	7	0,07%	6	2,26%	1		1	7	0,002%
Pentodon bidens	<i>Pentodon bidens</i>	1	0,01%	1	0,38%	1		1	1	0,0003%
Prion tanneur	<i>Prionus coriarius</i>	3	0,03%	3	1,13%	1		1	3	0,001%
Cebrio gigas	<i>Cebrio gigas</i>	15	0,14%	13	4,91%	1		1	15	0,004%
Asida sabulosa	<i>Asida sabulosa</i>	30	0,29%	23	8,68%	1		1	30	0,01%
Aegosoma scabricorne	<i>Aegosoma scabricorne</i>	7	0,07%	2	0,75%	1		1	7	0,002%
Ampedus sanguineus	<i>Ampedus sanguineus</i>	1	0,01%	1	0,38%	1		1	1	0,0003%
Hanneton européen	<i>Amphimallon majalis</i>	2	0,02%	2	0,75%	1		1	2	0,001%
Géotrupe indéterminé	<i>Geotropidae sp.</i>	2	0,02%	2	0,75%	1		1	2	0,001%
Chlaenius indéterminé	<i>Chlaenius sp.</i>	1	0,01%	1	0,38%	1		1	1	0,0003%
Hanneton indéterminé	<i>Rhizotrogus/Amphimallon sp.</i>	65	0,63%	39	14,72%	0,5		1	33	0,01%
Charançon Coniocleonus glaucus	<i>Coniocleonus glaucus</i>	1	0,01%	1	0,38%	1		1	1	0,0003%
Charançon	<i>Liophloeus tessellatus</i>	1	0,01%	1	0,38%	1		1	1	0,0003%
Charançon indéterminé	<i>Curculionidae sp.</i>	3	0,03%	3	1,13%	1		1	3	0,001%
Minotaure typhée	<i>Typhaeus typhoeus</i>	1	0,01%	1	0,38%	1		1	1	0,0003%
Petit coléoptère indéterminé		4	0,04%	4	1,51%	1		1	4	0,001%

Figure n°15 : Détail des proies Insectes.

4.2.5 Arachnides

Les arachnides représentent 90 proies soit 0.9% du nombre total et 0.06% de la biomasse totale.

Le Scorpion est présent (56) ainsi que l'Opilions sp (18) et l'Araignée indéterminée (16).

Noms vernaculaires	Noms scientifiques	Proies en nombre		Fréquence		Biomasse				
		Nombre	Pourcentage N=100 x Nbre individus/Nbre total individus	Nombre crotiers	Pourcentage F=100 x Nbre crotiers avec item/Nbre total de crotiers	Adultes Poids (en g)	Immatures Poids	Biomasse moyenne (en g)	Total	Pourcentage P=100 x Poids d'un item/Poids total des proies
Arachnides		90	0,87%						212	0,06%
Scorpiones		56							178	0,05%

Scorpion languedocien	<i>Buthus occitanus</i>	5	0,05%	5	1,89%	5	5	25	0,01%
Scorpion noir à queue jaune	<i>Euscorpium flavicaudis</i>	15	0,14%	7	2,64%	3	3	45	0,01%
Scorpion indéterminé	<i>Euscorpium flavicaudis/carpaticus sp.</i>	36	0,35%	24	9,06%	3	3	108	0,03%
Araneae		34						34	0,01%
Opilion sp.	<i>Opilion sp.</i>	18	0,17%	4	1,51%	1	1	18	0,00%
Araignée indéterminée	<i>Araneae</i>	16	0,15%	4	1,51%	1	1	16	0,00%

Figure n°16 : Détail des proies Arachnides.

4.2.6 Autres proies animales

Les amphibiens ne représentent que 0.14% des proies et 0.23% de la biomasse totale. La plupart (Alyte accoucheur et la Grenouille verte indéterminée) ont été trouvée dans l'analyse d'un crottier ramassé en Camargue, dans le delta du Rhône. Sur ce même crottier, 19 restes d'Écrevisses de Louisiane ont été aussi analysés.

Les poissons ont, sans doute, été trouvés déjà morts par la Genette et ils ne représentent que des proies anecdotiques comme les petites moules d'eau douce trouvées dans un crottier situé à plus de 3km du Verdon, affluent de la Durance. Des limaces ont été trouvées dans 7 crotties différents. Les mollusques représentent 0.13% des proies soit 0.08% de la biomasse totale.

Noms vernaculaires	Noms scientifiques	Proies en nombre		Fréquence		Biomasse				
		Nombre	Pourcentage N=100 x Nbre individus/Nbre total individus	Nombre crotties	Pourcentage F=100 x Nbre crotties avec item/Nbre total de crotties	Adultes Poids (en g)	Immatures Poids (en g)	Biomasse moyenne (en g)	Total	Pourcentage P=100 x Poids d'un item/Poids total des proies
Clitellates (vers)		21	0,20%						158	0,04%
Haplotaxida		21		3					158	0,04%
Lombric		21	0,20%	3	1,13%	3-12		8	158	0,04%
Amphibiens		15	0,14%						853	0,23%
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	6	0,06%	1	0,38%	5-14		10	57	0,02%
Pélobate cultripède	<i>Pelobates cultripes</i>	1	0,01%	1	0,38%	500-790		645	645	0,18%
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	1	0,01%	1	0,38%	4-12		8	8	0,00%
Grenouille "groupe vertes" indéterminée	<i>Pelophylax sp.</i>	6	0,06%	1	0,38%	15-25		20	120	0,03%

Grenouille indéterminée		1	0,01%	1	0,38%	15-30		23	23	0,01%
Poissons téléostéens		2	0,02%						405	0,11%
Cyprinidae		1							405	0,11%
Perche	<i>Perca fluviatilis</i>	1	0,01%	1	0,38%	150-300		230	230	0,06%
Poisson indéterminé		1	0,01%	1	0,38%	50-300		175	175	0,05%
Crustacés		19	0,18%						713	0,19%
Ecrevisse de Louisiane	<i>Procambarus clarkii</i>	19	0,18%	1	0,38%	25-50		38	713	0,19%
Arthropodes		1	0,01%						2	0,001%
Glomérus	<i>Glomeridae</i>	1	0,01%	1	0,38%	2		2	2	0,001%
Diplopodes		1	0,01%						2	0,001%
Julida		1							2	0,001%
Julide indéterminée	<i>Julida</i>	1	0,01%	1	0,38%	2		2	2	0,001%
Mollusques		14	0,13%						283	0,08%
Gastéropodes		11							193	0,05%
Limace indéterminée		11	0,11%	7	2,64%	5 - 30		18	193	0,05%
Bivalves		3							90	0,02%
Petite moule d'eau douce		3	0,03%	2	0,75%	10 - 50		30	90	0,02%

Figure n°17 : Détail des autres proies.

4.2.7 Végétaux

1 279 végétaux (fruits) ont été dénombrés soit 12.3% des proies et 1% de la biomasse.

Le fruit du Genévrier de Phénicie domine (791), puis la Mure (167), la baie du Genévrier oxycèdre (69), du Genévrier indéterminé (84) et le grain de raisin (58 dans 3 crottiers seulement).

Les feuilles de Poacées indéterminées (443) forment assez souvent la terminaison des fèces. Elles sont typiques des crottes de la Genette commune et faciliteraient le transit intestinal [Lode, 1988].

Noms vernaculaires	Noms scientifiques	Proies en nombre		Fréquence		Biomasse				
		Nombre	Pourcentage N=100 x Nbre individus/Nbre total individus	Nombre crottiers	Pourcentage F=100 x Nbre crottiers avec item/Nbre total de crottiers	Adultes Poids (en g)	Immatures Poids (en g)	Biomasse moyenne	Total biomasse (en g)	Pourcentage P=100 x Poids d'un item/Poids total des proies
Végétaux (fruits)		1 279	12,30%						3 653	0,99%
Arbouse	<i>Arbutus unedo</i>	2	0,02%	1	0,38%	5		5	10	0,0027%

Mûre	<i>Rubus sp.</i>	167	1,61%	3	1,13%	5	5	835	0,23%
Pomme	<i>Malus pumila ssp.</i>	3	0,03%	3	1,13%	50	50	150	0,04%
Faux merisier	<i>Prunus mahaleb</i>	6	0,06%	1	0,38%	5	5	30	0,01%
Cerise sp. (cultivée)	<i>Prunus avium ssp.</i>	28	0,27%	2	0,75%	5	5	140	0,04%
Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>	3	0,03%	1	0,38%	5	5	15	0,0041%
Cornouiller sanguin (baie)	<i>Cornus sanguinea</i>	3	0,03%	1	0,38%	5	5	15	0,0041%
Arilles d'lf (baie)	<i>Taxus baccata</i>	3	0,03%	1	0,38%	5	5	15	0,0041%
Melon (pépins, occurrence)	<i>Cucumis melo</i>	3	0,03%	1	0,38%	10	10	30	0,01%
Figue	<i>Ficus carica</i>	21	0,20%	4	1,51%	10	10	210	0,06%
Genévrier oxycèdre	<i>Juniperus oxycedrus</i>	69	0,66%	6	2,26%	2	2	138	0,04%
Genévrier de Phénicie	<i>Juniperus phoenicea</i>	791	7,61%	4	1,51%	2	2	1 582	0,43%
Genévrier sp. (Cade/phénicie)	<i>Juniperus sp.</i>	84	0,81%	7	2,64%	2	2	168	0,05%
Olivier (olive)	<i>Olea europea</i>	25	0,24%	7	2,64%	5	5	125	0,03%
Prunelier (fruit)	<i>Prunus spinosa</i>	1	0,01%	1	0,38%	3	3	3	0,001%
Raisin (grains)	<i>Vitis spp.</i>	58	0,56%	3	1,13%	3	3	174	0,05%
Lentille	<i>Lens sp.</i>	1	0,01%	1	0,38%	1	1	1	0,0003%
Micocoulier de Provence	<i>Celtis australis</i>	10	0,10%	1	0,38%	1	1	10	0,003%
Fruit indéterminé		1	0,01%	1	0,38%	2	2	2	0,001%
Feuilles de poacée indéterminée (occurrence)		443		151	56,98%				
Du plastique (déchet alimentaire humaine)		1		1	0,38%				

Figure n°18 : Détail des proies végétales et déchet humain.



Photo n° 15: Crottier avec fèces contenant des plumets de graminées caractéristiques de l'espèce – Seillon Source d'Argens (83) (© Luc Souret)

**Analyse du Régime alimentaire de la Genette
commune en Région Sud - PACA**

Grandes catégories de Proies	Nombre de proies	% Nombre de proies	% Biomasse
Mammifères	6 239	59.99 %	68.43 %
Oiseaux	892	8.56 %	16.18 %
Reptiles	61	0.59 %	12.59 %
Clitellates (Vers)	21	0.20 %	0.048 %
Amphibiens	15	0.14 %	0.23 %
Poissons téléostéens	2	0.02 %	0.11 %
Crustacés	19	0.18 %	0.19 %
Insectes	1 766	16.98 %	1.09 %
Arachnides	90	0.87 %	0.06 %
Diploptides	1	0.01 %	0.001 %
Mollusques	14	0.13 %	0.08 %
Arthropodes	1	0.01 %	0.001 %
Végétaux (fruits)	1 279	12.3 %	0.99 %
Totaux	10 400	100.00 %	100.00 %

Figure n°19 : Tableau récapitulatif du régime alimentaire

4.2.8 Régime alimentaire par secteurs

Les analyses du régime alimentaire de la Genette commune sont détaillées par secteurs de la Région Sud – Provence Alpes Côte d’Azur afin de pouvoir étudier les variations géographiques de son alimentation :



Figure n°20 : Carte des zones prospectées.

Presque la moitié des analyses de crottiers concerne le Haut Var. Viennent ensuite le Centre Var, le Sud du Var puis le Vaucluse (Ventoux Luberon), l'Est des Bouches-du-Rhône (Ste Victoire), le Sud du Département des Alpes de Haute Provence.

Les autres entités étudiées, Alpilles, Camargue, Chaîne de l'Étoile avec le Sud des Bouches-du-Rhône et vallée de la Tinée (Alpes maritimes) comportent très peu de crottiers analysés.

Les tableaux ci-dessous détaillent les analyses par zones prospectées :

RÉGIME ALIMENTAIRE : HAUT VAR (83)		
Nombre d'analyses de crottiers :	130	
Nombre de fèces analysées :	1 323	
Nombre de proies analysées :	5 591	
Moyenne fèces / crottier :	10,18	
Moyenne proies/fèces :	4,23	
Proies	Nombre	Pourcentage
Mammifères	2 929	52,39%
Oiseaux	428	7,66%
Reptiles	33	0,59%
Clitellates	11	0,20%
Amphibiens	1	0,02%
Poissons téléostéens	1	0,02%
Insectes	1 162	20,78%
Arachnides	71	1,27%
Diplopodes	1	0,02%
Mollusques	7	0,13%
Végétaux (fruits)	947	16,94%
Totaux	5 591	100,00%

Figure n°21 : Régime alimentaire dans le Haut-Var.

RÉGIME ALIMENTAIRE : CENTRE VAR (83)		
Nombre d'analyses de crottiers :	61	
Nombre de fèces analysées :	323	
Nombre de proies analysées :	1 152	
Moyenne fèces / crottier :	5,30	
Moyenne proies/fèces :	3,57	
Proies	Nombre	Pourcentage
Mammifères	883	76,65%
Oiseaux	109	9,46%
Reptiles	5	0,43%
Clitellates	10	0,87%
Insectes	121	10,50%
Arachnides	2	0,17%
Végétaux (fruits)	22	1,92%
Totaux	1 152	100,00%

Figure n°22 : Régime alimentaire dans le Centre Var.

REGIME ALIMENTAIRE : SUD VAR (83)		
Nombre d'analyses de crottiers :	16	
Nombre de fèces analysées :	128	
Nombre de proies analysées :	338	
Moyenne fèces / crottier :	8,00	
Moyenne proies/fèces :	2,64	
Proies	Nombre	Pourcentage
Mammifères	268	79,29%
Oiseaux	35	10,36%
Reptiles	2	0,59%
Amphibiens	1	0,30%
Insectes	26	7,69%
Arachnides	3	0,89%
Végétaux (fruits)	3	0,89%
Totaux	338	100,00%

Figure n°23 : Régime alimentaire dans le Sud Var.

RÉGIME ALIMENTAIRE : VENTOUX LUBERON (84)		
Nombre d'analyses de crottiers :	21	
Nombre de fèces analysées :	428	
Nombre de proies analysées :	1 664	
Moyenne fèces / crottier :	20,38	
Moyenne proies/fèces :	3,89	
Proies	Nombre	Pourcentage
Mammifères	1 257	75,54%
Oiseaux	151	9,07%
Reptiles	7	0,42%
Amphibiens	1	0,06%
Insectes	182	10,94%
Arachnides	9	0,54%
Arthropodes	1	0,06%
Végétaux (fruits)	56	3,37%
Totaux	1 664	100,00%

Figure n°24 : Régime alimentaire dans le Ventoux et le Luberon.

RÉGIME ALIMENTAIRE : Ste VICTOIRE - EST 13		
Nombre d'analyses de crottiers :	18	
Nombre de fèces analysées :	160	
Nombre de proies analysées :	664	
Moyenne fèces / crottier :	8,89	
Moyenne proies/fèces :	4,15	
Proies	Nombre	Pourcentage
Mammifères	437	65,81%
Oiseaux	58	8,73%
Reptiles	6	0,90%
Amphibiens	1	0,15%
Insectes	151	22,74%
Arachnides	3	0,45%
Végétaux (fruits)	8	1,20%
Totaux	664	100,00%

Figure n°25 : Régime alimentaire dans la Sainte Victoire et Est Bouches-du-Rhône.

REGIME ALIMENTAIRE : ALPILLES (13)		
Nombre d'analyses de crottiers :	3	
Nombre de fèces analysées :	12	
Nombre de proies analysées :	79	
Moyenne fèces / crottier :	4,00	
Moyenne proies/fèces :	6,58	
Proies	Nombre	Pourcentage
Mammifères	23	29,11%
Oiseaux	9	11,39%
Insectes	4	5,06%
Végétaux (fruits)	43	54,43%
Totaux	79	100,00%

Figure n°26 : Régime alimentaire dans les Alpilles.

RÉGIME ALIMENTAIRE : ÉTOILE - SUD 13		
Nombre d'analyses de crottiers :	2	
Nombre de fèces analysées :	9	
Nombre de proies analysées :	33	
Moyenne fèces / crottier :	4,50	
Moyenne proies / fèces :	3,67	
Proies	Nombre	Pourcentage
Mammifères	25	75,76%
Oiseaux	6	18,18%
Insectes	2	6,06%
Totaux	33	100,00%

Figure n°27 : Régime alimentaire dans le massif de l'Étoile et le Sud des Bouches-du-Rhône.

RÉGIME ALIMENTAIRE : CAMARGUE (13)		
Nombre d'analyses de crottiers :	1	
Nombre de fèces analysées :	40	
Nombre de proies analysées :	353	
Moyenne fèces / crottier :	40,00	
Moyenne proies/fèces :	8,83	
Proies	Nombre	Pourcentage
Mammifères	31	8,78%
Oiseaux	24	6,80%
Reptiles	4	1,13%
Amphibiens	12	3,40%
Crustacés	19	5,38%
Insectes	73	20,68%
Végétaux (fruits)	190	53,82%
Totaux	353	100,00%

Figure n°28 : Régime alimentaire en Camargue.

RÉGIME ALIMENTAIRE : SUD ALPES DE HAUTE PROVENCE (04)		
Nombre d'analyses de crottiers :	12	
Nombre de fèces analysées :	64	
Nombre de proies analysées :	164	
Moyenne fèces / crottier :	5,33	
Moyenne proies/fèces :	2,56	
Proies	Nombre	Pourcentage
Mammifères	136	82,93%
Oiseaux	19	11,59%
Reptiles	1	0,61%
Poissons téléostéens	1	0,61%
Insectes	7	4,27%
Totaux	164	100,00%

Figure n°29 : Régime alimentaire dans le Sud des Alpes de Haute Provence.

REGIME ALIMENTAIRE : VALLEES 06 (TINEE)		
Nombre d'analyses de crottiers :	1	
Nombre de fèces analysées :	13	
Nombre de proies analysées :	31	
Moyenne fèces / crottier :	13,00	
Moyenne proies/fèces :	2,38	
Proies	Nombre	Pourcentage
Mammifères	28	90,32%
Oiseaux	3	9,68%
Totaux	31	100,00%

Figure n°30 : Régime alimentaire dans la Tinée (Alpes Maritimes).

4.2.9 Étude de quelques crottiers caractéristiques

Voici quelques analyses complètes de crottiers qui permettent de montrer la variété des proies :

Analyse (crottier 167-1) de 55 fèces :

3 janvier 2015

Vinon-sur-Verdon (combe Buissonne) – 83

Détail des proies :

9 Crocidures musettes, 2 Crocidures des jardins, 1 Pachyure, 1 Écureuil, 3 Loirs,
1 Muscardin, 105 Mulots sylvestres, 1 Pic vert,
1 Rougequeue noir, 2 Merles, 2 Grives musiciennes, 1 Roitelet sp, 5 Pinsons des arbres, 1 Bouvreuil
(♂), 5 passereaux sp, 1 oeuf de Fauvette à TN, 1 oeuf de passereau sp,
1 Lézard vert, 1 Couleuvre sp, 1 Decticelle splendide, 1 Decticelle sp, 4 Ehippigères sp,
1 Caloptène sp, 1 papillon nocturne sp, 4 *Dorcus parallelipedus*, 2 Lucanes, 1 *Copris* sp
1 *Rhizotrogus/Amphimallon* sp, 2 Cétoines dorées, 1 Cétoine sombre, 1 Grand Capricorne, 3 Limaces,
2 toutes petites Moules, 5 Olives,
1 baie de Genévrier cade, 1 Pomme sauvage,
1 fois des feuilles de graminées.

Mammifères :	122	(soit 68.6%)
Oiseaux :	20	(soit 11.2%)
Insectes :	22	(soit 12.4.%)
Mollusques :	5	(soit 2.8%)
Reptiles :	2	(soit 1.1%)
Fruits :	7	(soit 3.9%)

→ Les crottes collectées lors de cette session renseignent sur le régime alimentaire hivernal de la Genette.

Pendant les saisons presque sans insecte, le Viverridé se nourrit principalement de Mammifères (68.6% des proies).

On y trouve des petites Moules, qui peuvent provenir de la plus proche rivière, le Verdon près de sa confluence avec la Durance, située à plus de 3km de distance à vol d'oiseau. Les Moules et les Limaces constituent une nourriture inhabituelle à l'espèce avec respectivement les pourcentages de fréquence égales à 2.64% et 0.75%.

Analyse (crottier 64-1) de 6 fèces :

19 août 2013

Gréoux-les-Bains (Vallée obscure) – 04

Détail des proies :

**1 Mulot à collier, 1 passereau sp, 5 Dectiques des brandes, 1 petite Decticelle sp (Platycleis tessellata ?), 184 Decticelles splendides,
2 Caloptènes sp, 1 Oedipode rouge, 3 Dorcus parallelipedus, 1 Lucane (♀),
1 Rhizotrogus/Amphimallon sp,
1 Asida sabulosa, 2 Aegosomes scabricornes,
3 Ergates forgerons, 2 Scorpions (Euscorpius carpathicus/flavicaudis),
2 fois des feuilles de graminées.**

Mammifères :	1	(soit 0.5%)
Oiseaux :	1	(soit 0.5%)
Insectes :	204	(soit 98%)
Arachnides :	2	(soit 1%)

→ Cette analyse rend compte de la grande plasticité de son régime alimentaire

Les 6 fèces analysées sont très fraîches et contiennent seulement 1 Mammifère (Mulot à colier) et 1 oiseau (Passereau indéterminé).

En revanche, elles contiennent une grande quantité d'Orthoptères (184 Decticelles splendides dont 16 larves) et 11 Coléoptères. Ces proies dont la capture est aisée permettent un apport important en protéines.

Le crottier perché sur un rocher domine des taillis de chênes pubescents très denses et se trouve assez proche d'espaces plus ouverts, favorables aux insectes.

Analyse (crottier 64-2) de 2 fèces :

23 septembre 2013

Gréoux-les-Bains (Vallée obscure) – 04

Détail des proies :

**1 Mulot sylvestre, 3 Phanéroptères méridionaux, 1 Grande Sauterelle verte (larve), 1 Decticelle carroyée, 76 Decticelles splendides (16 larves),
4 Ephippigère sp, 1 Guêpe sp, 2 Dorcus parallelipedus, 1 Lucane, 1 Asida sabulosa,
1 Aegosome scabricorne,
4 Euscorpius carpathicus/flavicaudis.**

Mammifères :	1	(soit 1%)
Insectes :	91	(soit 93.8%)
Arachnides :	5	(soit 5.2%)

→ Le même crottier a été à nouveau récolté à la fin septembre (fèces fraîches).

On remarque à nouveau une grande partie composée d'insectes (93.8% du nombre de proies).

On ne trouve pas un seul oiseau et un seul micromammifère (Mulot sylvestre).

Analyse (crottier 63-1) de 35 fèces:

19 août 2013

Gréoux-les-Bains (Vallée obscure) – 04

Détail des proies :

**2 Crocidures musettes, 1 C. des jardins,
1 Pachyure, 1 Lérot, 82 Mulots sylvestres,
1 Rougegorge, 2 Merles, 1 Geai, 1 Barbitiste languedocien, 1 Leptophye ponctuée,
1 Barbitiste ventru, 8 Dectiques des brandes,
2 Decticelles sp (chagrinées ?), 2 Decticelles des sables, 2 petites Decticelles (carroyées ?), 233
Decticelles splendides, 2 Caloptènes sp,
1 Mante religieuse, 4 Dorcus parallelipedus,
1 Lucane, 1 Cétoine dorée, 1 Asida sabulosa,
1 Aegosoma scabricorne, 1 Prionne tanneur,
2 Ergates forgerons, 1 Scorpion languedocien,
4 Euscorpius carpathicus/flavicaudis.**

Mammifères :	87	(soit 24.2%)
Oiseaux :	4	(soit 1.1%)
Insectes :	264	(soit 73.3%)
Arachnides :	5	(soit 1.4%)

→Celui-ci est situé à quelques mètres du précédent.

En été, celui-ci contient un nombre non négligeable d'orthoptères et de coléoptères, mais aussi des restes de mammifères et d'oiseaux comme dans une majorité de crotties.)

Analyse (crottier 29-1) de 40 fèces :

10 décembre 2012

Arles (salin de Badon) – 13

Récolté par Michel-Antoine Réglade

Détail des proies :

**4 Crocidures musette, 1 C. des jardins,
1 Campagnol amphibie, 6 Campagnols agrstes, 14 Mulots sylvestres, 2 Souris indéterminées, 1 Rat surmulot, 2 Rats des moissons, 2 Canards colverts, 1 Petit-Duc scops, 1 Martin pêcheur d'Europe,
3 Rougegorges, 3 Merles noirs, 2 Grives musiciennes, 1 Rousserolle indéterminée,
2 Pouillots véloces, 1 Troglodyte mignon,
1 Mésange bleue, 7 Passereaux indéterminés, 2 Couleuvres vipérine,
2 Lézards verts, 6 Alytes accoucheurs,
6 Grenouilles vertes indéterminées,**

19 Écrevisses de Louisiane, 1 Grande sauterelle verte, 1 Decticelle indéterminée,
1 Ephemère indéterminée, 1 Criquet migrateur, 1 Truxale occitane, 1 Caloptène indéterminé, 6
Petits criquets indéterminés,
1 Courtilière indéterminée, 1 Mante religieuse, 1 Forficule Labidura riparia,
6 Cigales indéterminées, 30 Lépidoptères indéterminés, 1 Xylocope violacé, 4 Ergates forgeron, 8
Petites biches, 2 Cétoines dorées, 6 Aegosomes scabricorne, 1 Geoprupe indéterminé, 162 Mures,
18 Figes, 10 fruits indéterminés (petites graines dorées sphériques), 31 feuilles de poacée
indéterminée

Mammifères :	31	(soit 8.78%)
Oiseaux :	24	(soit 6.80%)
Reptiles :	4	(soit 1.13%)
Amphibiens :	12	(soit 3.40%)
Crustacés :	19	(soit 5.38%)
Insectes :	73	(soit 20.68%)
Végétaux :	190	(soit 53.83%)

→ Ce crottier trouvé en Camargue sur un observatoire ornithologique est très intéressant car il montre l'adaptation alimentaire de la Genette dans un milieu composé d'étangs et de bois (Amphibiens, Reptiles, Insectes, fruits).

Analyse (crottier 148-1) de 27 fèces :

1^{er} mai 2014

Quinson (ravin Ste Maxime) – 04

Détail des proies :

2 Crocidures musettes, 2 Lérots,
1 Muscardin, 5 Campagnols des neiges,
59 Mulots sylvestres, 2 Merles, 5 Grives musiciennes, 1 G. draine, 1 Geai, 1 Pinson des arbres, 4
passereaux sp, 2 Decticelles sp, 3 Dec. splendides, 1 Caloptène sp,
5 Chenilles (Noctuelle sp), 1 Dorcus parallelipedus, 2 Asida sabulosa,
1 Euscorpius carpaticus/flavicaudis, 46 baies de Genévrier cade/de Phénicie, 2 fois des feuilles de
graminées.

Mammifères :	69	(soit 47.92%)
Oiseaux :	14	(soit 9.72%)
Insectes :	15	(soit 10.42%)

Végétaux : 46 (soit 31.94%)

→ Ce crottier situé, dans le Haut Var, en haut de falaises domine un affluent du Verdon.

L'analyse apporte des données intéressantes de présence de plusieurs espèces de micromammifères : Crocidures musettes, Lérots, Muscardin et Campagnols des neiges.

Analyse (crottier 173-1) de 10 fèces :

20 avril 2015

Moustiers Ste Marie (l'Ourbes) – 04

Détail des proies :

1 Grand Murin, 5 Loirs, 20 Mulots sylvestres, 1 Rougegorge, 1 Merle,

4 fois des feuilles de graminées.

Mammifères : 26 (soit 92.86%)

Oiseaux : 2 (soit 7.14%)

→ Beaucoup de micromammifères dans ce crottier et un chiroptère (Grand Murin). Celui-ci était situé en haut d'une falaise percée de grottes.

Ces analyses confirment que la Genette se nourrit des proies les plus abondantes et les plus faciles à capturer qui varient ainsi en fonction des sites et en fonction des saisons sur un même site.



Photo n° 16 : Crottier Vinon-sur-Verdon (Var) –
(© Luc Souret)



son crottier (extrait d'une vidéo d'un piège automatique).- (© Luc Souret)

Photo n° 17 : Marquage olfactif de la Genette sur

4.3 Amélioration des connaissances sur l'aire de répartition des micromammifères

Données de micromammifères ajoutées à www.faune-paca.org grâce à l'analyse des fèces de Genettes communes		
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nombre de données
Crociture musette	<i>Crocidura russula</i>	56
Crociture des jardins	<i>Crocidura suaveolens</i>	22
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i>	1
Musaraigne couronnée/carrelet/ du Valais	<i>Sorex sp.</i>	3
Pachyure étrusque	<i>Suncus etruscus</i>	14
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	1
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	10
Campagnol de Fatio	<i>Microtus multiplex</i>	2
Campagnol des neiges	<i>Chionomys nivalis</i>	30
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	30
Campagnol provençal	<i>Microtus duodecimcostatus</i>	11
Campagnol indéterminé	<i>Arvicolidae sp.</i>	13
Campagnol indéterminé	<i>Microtus sp.</i>	4
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	5 377
Mulot à collier	<i>Apodemus flavicolis</i>	46
Loir gris	<i>Glis glis</i>	457
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	22
Muscardin	<i>Muscardinus avellenarius</i>	12
TOTAL		6 111

Figure n°19 : Micromammifères proies de la Genette.

Ces petits mammifères très discrets sont peu observés et leur présence n'est détectée que grâce à des actions de piégeages et relâchés ou grâce aux analyses de pelotes et de crotties provenant de leurs prédateurs.

La recherche de crotties et l'analyse des fèces ont permis d'améliorer les connaissances sur la répartition des micromammifères dans les départements 04, 06, 13, 83 et 84. Au total, cette étude a permis la découverte de restes de plus de 6000 micromammifères. C'est le cas notamment des données de Crocidures musettes (*Crocidura russula*)

5 Discussion

Cette étude a permis d'améliorer la connaissance de l'aire de répartition de la Genette commune qui occupe de nos jours un territoire comprenant l'ensemble du Vaucluse, la Camargue, l'Est des Bouches-du-Rhône, l'Ouest et le Nord du Var et de façon plus localisée les Alpes Maritimes, les Alpes de Haute Provence et même les Hautes-Alpes (Souret, 2016).

De plus, nous sommes partis du principe que la Genette commune étant une espèce opportuniste, l'étude de son régime permettrait d'obtenir des informations sur la répartition des espèces-proies présentes dans le milieu. On pense surtout aux micromammifères, dont la répartition est peu connue à cause de leur discrétion.

Si on considère que, venant d'Espagne, elle n'a franchi le fleuve Rhône que dans les années 1950, son territoire s'est étendu rapidement vers l'Est en PACA. La déprise agricole et la fermeture des milieux ont probablement fortement favorisé cette expansion. Étant une espèce ubiquiste, elle s'est adaptée à des milieux très différents allant des

et de Campagnols des neiges (*Chionomys nivalis*) et roussatres (*Clethrionomys glareolus*). Quelques espèces très discrètes aussi comme les Lérots (*Eliomys quercinus*) et les Muscardins (*Muscardinus avellanarius*) ont été mises en évidence notamment dans le Haut Var grâce à ces analyses de crotties.

Dans la plupart des régions, l'Effraie des clochers (*Tyto alba*) permet de belles analyses de pelotes apportant des données sur ces micromammifères. Malheureusement, en région Sud PACA, cette espèce de rapace nocturne est très peu présente, sans doute à cause de la rareté des milieux ouverts très favorables. Donc, l'analyse des crotties de Genette commune paraît essentielle pour obtenir des indices de présence de micromammifères.

ripisylves du delta du Rhône aux chênaies de Haute Provence en passant par les garrigues provençales.

Afin de compléter cette étude sur la répartition de la Genette commune en PACA, il conviendrait d'augmenter la pression de prospection des crotties, en priorité, sur plusieurs zones :

- Massif des Maures où les recherches entreprises ont été vaines, mais dont les milieux paraissent néanmoins favorables à sa présence.
- L'Est du Var (Massifs de la Colle du Rouet et de l'Estérel) a été peu prospecté. Ces massifs sont comparables au massif des Maures.
- L'Est du département des Alpes de Haute Provence et notamment le plateau de Valensole et ses contreforts. Des observations nocturnes ont été réalisées, mais ce sont peut-être des individus de passage. Aucun crottier n'a encore été découvert pour conclure à l'installation de l'espèce sur le plateau.

- Les territoires situés à l'Ouest de la Durance dans le département des Alpes de Haute Provence : vallée de la Durance, du Largue et du Jabron.
- Le département des Alpes maritimes où la Genette est présente, mais où on a encore peu de découvertes de crottiers : vallées de l'Estéron, de la Bévéra, de la basse Vésubie, de la basse et moyenne Tinée et de la Roya.

Il est très étonnant qu'aucune découverte n'ait été faite dans le massif cristallin et métamorphique des Maures ou celui volcanique de l'Estérel car on peut les comparer aux massifs ardéchois (massif des Cévennes et les contreforts du Coiron) où elle est bien installée (Faugier – 2007). On ne sait pas pourquoi ?

La recherche des crottiers a permis de mettre en évidence que ces sites ne sont pas toujours fréquentés régulièrement tout au long de l'année et parfois même certains peuvent être subitement abandonnés (*Obs. pers.*).

Un suivi par télémétrie permettrait de mieux comprendre les distances parcourues dans la nuit par les individus (Bonjea & Jemin – 2010), mais aussi de mieux comprendre les dynamiques des populations.

Dans notre région où l'espèce est en limite de répartition avec sûrement de faibles densités cela pourrait représenter une étude intéressante pour mieux connaître les déplacements des Genettes.

Aucune étude n'a été faite en région Sud PACA pour essayer de dénombrer les genettes et connaître leur densité. La découverte de crottiers permet seulement de savoir que l'espèce est ou a été présente sur place. D'autre part, il est très difficile de dater les fèces de genettes grâce à leur couleur. Noires au début, elles deviennent plus grises ensuite. Après un certain temps, variable suivant les conditions météorologiques et l'exposition aux intempéries et au soleil, elles se délitent pour faire apparaître des débris d'os.

On peut simplement en déduire, lorsqu'il y a des crottes fraîches et beaucoup de débris d'os sur le sol,

qu'un ou plusieurs individus fréquentent le crottier depuis une durée importante.

Il serait intéressant aussi de faire un suivi par piégeage photographique (Angot & Trecul, 2013) afin d'effectuer une identification individualisée des genettes grâce à l'étude de la disposition et de la forme des taches de leur pelage. Cela permettrait de dénombrer les individus sur les crottiers et d'avoir la confirmation qu'ils sont parfois moins fréquentés à certaines périodes de l'année (*Obs. pers.*).

Cette étude du régime alimentaire amène aussi plusieurs questions :

- Quelles sont les particularités de cette étude par rapport aux précédentes publications ?
- Quelles sont les différences de régimes entre plusieurs endroits de la région ?
- Que pourrait-on en conclure et quelles hypothèses ?

Quelles sont les particularités de cette étude par rapport aux précédentes publications ?

L'échantillonnage de l'étude est très important (10 400 proies analysées).

On peut voir que, comme dans les autres études en France, les mammifères (40 à 80% du nombre de proies) et notamment les Mulots sylvestres prédominent. L'exception vient de l'Espagne et de l'Algérie où la présence de petits mammifères est très faible (4 à 36%). Cette situation se rapproche du crottier analysé en Camargue où les mammifères représentent seulement 8.48% des proies. Près de ce crottier, la genette profite du fait qu'il y a énormément de proies beaucoup plus faciles à attraper que les micromammifères. Ainsi, dans ce cas, elle se nourrit d'insectes, de crustacés, d'oiseaux et de beaucoup de fruits.

Les oiseaux représentent toujours entre 10 et 20% du nombre de proies et ce pourcentage est assez commun à toutes les études (en PACA : 8.58%).

Le pourcentage des proies d'invertébrés peut être très variable (5 à 66.7% et 18.38% en PACA) et important lorsque les proies de mammifères sont peu nombreuses.

En été, la part des fruits et notamment des baies dans le régime alimentaire peut être importante (de 1.4% à 28.4% dans les études antérieures et en PACA : 12.30%) comme dans le régime alimentaire du Renard roux (Robert Hainard,1987).

Différence de régimes alimentaires entre plusieurs endroits de la région ?

En Camargue, par exemple, la Genette commune peut avoir un pourcentage du nombre de proies composées d'insectes supérieur à 20% et alors elle complète son alimentation par des amphibiens (3.4%), des crustacés (5.38%) et des végétaux (53.82%). Ainsi, les mammifères ne représentent plus que 8.48% des proies.

Dans le Haut Var, le pourcentage des proies insectes est aussi très élevé (20.78%) et il peut même parfois monter à 93.8% quand on analyse des crottiers en été, la pleine saison pour les insectes.

Quand l'altitude s'élève comme dans les Alpes de Haute Provence et les Alpes maritimes (vallée de la Tinée) on observe une plus grande proportion de micromammifères dans l'alimentation de la genette.

Que pourrait-on en conclure et quelles hypothèses ?

On voit que la Genette adapte son alimentation en fonction des ressources locales. Elle paraît très opportuniste.

D'autre part, quand elle en a le choix, elle semble privilégier les proies dont la capture est la plus facile (les insectes par exemple qui apportent une bonne quantité de protéines de haute qualité). Elle utilise ainsi moins d'énergie dans la chasse pour sa nourriture. C'est le principe du « budget énergie » qui empêche les prédateurs à trop puiser dans leurs ressources pour atteindre leurs proies (Krebs Charles Joseph, 2013).

Il semblerait que les genettes se déplacent et peut être de manière saisonnière car on observe une activité souvent variable dans le temps sur

un crottier. Elles pourraient ainsi changer de territoire en fonction de la disponibilité de leurs proies ?

6 Conclusion

Cette étude inédite en PACA par sa dimension (10 400 proies analysées) permet de montrer la grande diversité du régime alimentaire de la Genette commune.

Les espèces prédatées nous renseignent sur les habitats de chasse. La prédominance des Mulots, Rouges-gorges, Merles noirs montre qu'il s'agit de milieux plutôt fermés. Au contraire, l'absence ou la grande rareté des espèces de milieux ouverts (pas d'Alouette ni de Pipit dans la liste des proies) nous montrent qu'elles ne semblent pas, ou peu, y chasser.

Le très grand nombre de Mulots montre aussi que la Genette commune capture ses proies plutôt au sol, malgré sa grande agilité dans la strate arbustive. Néanmoins, la genette privilégie plutôt l'approche à l'affut (*Obs.pers.*).

Nous espérons que cette étude permettra à d'autres passionnés de poursuivre ces recherches de crottiers car il reste encore beaucoup de territoires à prospecter afin de découvrir d'autres lieux de présence.

La Genette semble relativement bien implantée en PACA grâce à son statut d'espèce protégée en France depuis l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 et grâce aussi à l'augmentation des surfaces couvertes par la forêt. Elle semble même augmenter son aire de répartition vers l'Est de la région.

Sa discrétion la pousse loin des lieux fréquentés par l'homme. L'étude montre et confirme aussi qu'elle ne concurrence pas énormément les chasseurs. Ces proies concernant les espèces chassables ou domestiques se limitent à quelques grives, pigeons et Lapins de garenne. Ainsi, son statut d'espèce protégée n'a pas tendance à être remis en cause actuellement et on peut rester optimiste sur l'avenir de la Genette commune.



Photo n° 16 : Genette commune – Saint Julien le Montagnier (83) (© Luc Souret)



Photo n° 17 : Crottier – Gréoux-les-Bains (04) (© Luc Souret)

7 Bibliographie

ALCOVER Joan, 1982 – On the differential diet of Carnivora in islands : a method for analysing it and a particular case. Doñana Acta Vertebrata n° 9 : 321-339.

ANGOT Dorian & TRECUL Patrick, 2013 – Étude d'une population de Genette commune dans le Sud-Est de la Loire-Atlantique par

piégeage vidéo, Chronique naturaliste du GNLA : 42 – 52.

ARIAGNO Daniel, 1985 - Régime alimentaire de la Genette dans le département du Rhône : 115 - 126

BONJEAN Coralie & JEMIN Julien, 2009-2010 - Domaines vitaux, gîtes diurnes, sélections de l'habitat de deux Genettes (*Genetta genetta*) suivies par radiopistage et pistes sur le régime alimentaire, Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin : 43p.

BRAHMI K & OUELHADJ A, 2013 – Ecologie Trophique de la Genette commune, Montagne de Bouzeguene (Grande Kabylie, Algérie) : 27 – 39.

CORBET Laurence K, 1989 – Assessing the Diet of Dingoes from Feces : A Comparison of 3 Methods Vol. 53, n° 2 : 343-346.

CUGNASSE Jean-Marc & RIOLS Christian, 1979 - Contribution à la connaissance du régime alimentaire hivernal de la Genette *Genetta genetta*. Bulletin mensuel Office National de la Chasse n° 31 : 9-11.

CUGNASSE Jean-Marc & RIOLS Christian, 1984 - Contribution à la connaissance de l'écologie de la Genette (*Genetta genetta*) dans quelques départements du sud de la France. Gibier Faune Sauvage n° 1: 25-55.

FAUGIER Charles, 2007 – Mammifères sauvages d'Ardèche. La Fontaine de Siloë : 135.

GAUBERT Philippe, 2007 – La Genette commune en Europe, prémices de l'histoire d'une colonisation réussie, Le Naturaliste Vendéen n°7 : 53 – 57.

GAUBERT & Al., 2011 – Comparative phylogeography of two African carnivorans presumably introduced into Europe: disentangling natural versus human-mediated dispersal across the Strait of Gibraltar. Journal of Biogeography n°38 : 341-358.

GAUBERT P., JIGUET F., BAYLE P. & ANGELICI F.M., 2008 - Has the common genet

(*Genetta genetta*) spread into south-eastern France and Italy. Italian Journal of Zoology : 43-57.

GROUPE MAMMALOGIQUE ET HERPETOLOGIQUE DU LIMOUSIN, 2008-2010 - Étude sur la Genette commune, *Genetta genetta* en Limousin : 56p.

GUERIN S & ORSINI Philippe, 1984 – La genette (*Genetta genetta*) dans le département du Var, Bulletin du Centre de Recherche Ornithologique de Provence : 5 - 6.

HAINARD Robert, 1983 – Images du Jura sauvage. Tribune Editions : 134p.

HAINARD Robert, 1987 - Mammifères sauvages d'Europe. Delachaux et Niestlé. Lauzanne : 292-294.

HERRERO J. & CAVALLINI P., 2008 – *Genetta genetta*. The IUNC Red List of Threatened Species. www.iuncredlist.org.

KREBS Charles Joseph, 2013 – Ecology, the experimental analysis of distribution and abundance – 6th edition.

LANSZKY Jozsef, 2006 – Feeding habits of otters living on three moors in the Pannonian ecoregion (Hungary) : 358-366.

LIVET François & ROEDER Jean-Jacques, 1987 - La Genette *Encyclopédie des Carnivores de France*. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères : 38p.

LEGER François & RUETTE Sandrine, 2010 - La répartition de la Genette en France *Faune sauvage n°287*. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage : 7p.

LODET Thierry, LECHAT Isabelle & LE JACQUES Dominique, 1988 – Le régime alimentaire de la Genette en limite Nord-Ouest de son aire de répartition, *Revue Ecologie* : 339 – 348.

LOURENCO André, 2013 – Combining movement and genetic data to assess a forest carnivore's response to forest fragmentation, Université de Porto : 84p.

NADAL Renaud & RIOLS Christian, 2011- Bilan de 2 années de prospections de la Genette dans le Sud du Lot, *Lot nature n°25* : 12–21.

ORSINI Philippe, 1987 in LIVET François & ROEDER Jean-Jacques, 1987 - La Genette *Encyclopédie des Carnivores de France*. Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères : 15.

PALAZON Santiago & RAFART Elena, 2011 - Dieta de la gineta común *Genetta genetta* en los hábitats riparios de Navarra (Espagne) : 17p.

PASCAL Michel, LORVELEC Olivier, VIGNE Jean-Denis, 2006 – Invasions biologiques et extinctions – Belin : 252 – 253.

SOURET Luc, 2016 – La Genette commune (*Genetta genetta*), in LPO PACA, GECM & CGP. Les Mammifères de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Biotope, Mèze : 200-201.

TEISSIER Marc & PAILLAT Jean-Paul, 2001-2002 – Enquête sur la répartition de la Genette, *Genetta genetta* en Vendée, *Le Naturaliste Vendéen n°1* : 49-54.

ANNEXE 1 : Liste des crottiers analysés

Dans la première colonne, le numéro du lot analysé est de la forme a - b avec a représentant le numéro du site et b le numéro de la récolte sur le site.

N° lot (= n° site - n° récolte sur le site)	Auteur découverte	Date récolte	Département	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)
1-1	Luc Souret	18/02/2013	83	Saint-Julien	Vallon des Bardoyes	427
2-1	Luc Souret	28/02/2013	83	Saint-Julien	Vallon du Cavalet	509
3-1	Luc Souret	24/03/2013	83	Saint-Julien	Côte de Vaclare	418
3-2	Luc Souret	06/04/2013	83	Saint-Julien	Côte de Vaclare	418
3-3	Luc Souret	15/04/2013	83	Saint-Julien	Côte de Vaclare	418
3-4	Luc Souret	15/04/2013	83	Saint-Julien	Côte de Vaclare	418
4-1	Luc Souret	24/03/2013	83	Montmeyan	Vigie (Pierre de Vitrolles)	600
4-2	Luc Souret	27/05/2013	83	Montmeyan	Vigie (Pierre de Vitrolles)	600
5-1	Luc Souret	31/03/2013	83	Montmeyan	le Castellas (Tour ruinée)	523
5-2	Luc Souret	27/05/2013	83	Montmeyan	le Castellas (Tour ruinée)	523
6-1	Luc Souret	07/04/2013	4	Lardier	Gros Chêne (falaise)	1 104
7-1	Luc Souret	10/04/2013	83	Pontevès	Petit Bessillon (ruines)	625
8-1	Luc Souret	10/04/2013	83	Pontevès	Petit Bessillon (ruines)	624
9-1	Luc Souret	10/04/2013	83	Pontevès	Petit Bessillon (ruines)	609
10-1	Luc Souret	10/04/2013	83	Pontevès	Petit Bessillon (ruines)	619
11-1	Luc Souret	10/04/2013	83	Pontevès	Petit Bessillon (ruines)	595
12-1	Luc Souret	10/04/2013	83	Pontevès	Petit Bessillon (ruines)	597
13-1	Luc Souret	11/04/2013	83	Aiguines	Cirque Vaumale (falaise)	1 197
14-1	Luc Souret	11/04/2013	83	Aiguines	Cirque Vaumale (falaise)	1 176
15-1	Luc Souret	11/04/2013	83	Aiguines	Cirque Vaumale (falaise)	1 145
16-1	Luc Souret	29/04/2013	4	Quinson	Vallon Ste Maxime	510
16-2	Luc Souret	26/05/2013	4	Quinson	Vallon Ste Maxime	510
16-3	Luc Souret	01/05/2014	4	Quinson	Vallon Ste Maxime	510
16-4	Luc Souret	01/05/2014	4	Quinson	Vallon Ste Maxime	510
16-5	Luc Souret	23/04/2017	4	Quinson	Vallon Ste Maxime	510
17-1	Luc Souret	29/04/2013	4	Quinson	Vallon Ste Maxime	487
17-2	Luc Souret	22/05/2013	4	Quinson	Vallon Ste Maxime	487
17-3	Luc Souret	01/05/2014	4	Quinson	Vallon Ste Maxime	487
18-1	Luc Souret	15/04/2013	83	Saint-Julien	Bas Verdon (secteur Cariane)	414

19-1	Jennifer Coste	18/02/2013	13	Saint-Rémy-de-Provence	Plateau de la Baume	310
19-2	Jennifer Coste	06/04/2013	13	Saint-Rémy-de-Provence	Plateau de la Baume	310
19-3	Jennifer Coste	01/07/2013	13	Saint-Rémy-de-Provence	Plateau de la Baume	310
20-1	Claire Remuzat	04/03/2013	13	Simiane-Collongue	Jean le Maître	339
21-1	Jean-Marin Desprez	09/12/2012	84	Venasque	Petit Défend	255
21-2	Jean-Marin Desprez	21/06/2013	84	Venasque	Petit Défend	255
22-1	Jean-Paul Dauphin	28/03/2012	83	Barjols	Rocher des Paluds	333
23-1	Jean-Paul Dauphin	29/03/2012	83	la Verdière	Anjouane-Queyraud	529
24-1	Jean-Paul Dauphin	28/03/2012	83	Montmeyan	Vigie (Pierre de Vitrolles)	594
25-1	Jean-Paul Dauphin	28/03/2012	83	Varages	Chateauneuf les Iris	378
26-1	Jean-Paul Dauphin	28/03/2012	83	Varages	la Roche de Juhan	433
27-1	Andrew Hargreaves	26/03/2013	84	Mollans-sur-Ouvèze	le Toulourenc (gorges amont)	539
27-2	Andrew Hargreaves	26/03/2013	84	Mollans-sur-Ouvèze	le Toulourenc (gorges amont)	539
28-1	Stéphan Dubois	27/12/2012	13	Vauvenargues	Pic des Mouches	1 000
29-1	Michel-Antoine Réglade	10/11/2012	13	Arles	Salin de Badon, observatoire des Aigrettes	0
30-1	Delphine Ihler	07/03/2012	83	Saint-Julien	Vallon de Malavalasse	427
31-1	Pascal Maire	19/04/2013	4	Oppedette	Grand Vallat	435
32-1	Luc Souret	21/04/2013	83	Cotignac	le Bessillon	563
33-1	Luc Souret	21/04/2013	83	Cotignac	Vallon de Picoun	649
34-1	Luc Souret	21/04/2013	83	Cotignac	Vallon de Picoun	680
35-1	Luc Souret	02/06/2013	83	Saint-Julien	le Cavalet	508
36-1	Luc Souret	08/06/2013	83	Saint-Julien	Ancien Moulin à Vent	529
37-1	Luc Souret	09/06/2013	4	Quinson	Basses Gorges du Verdon, Grotte murée	493
38-1	Luc Souret	10/06/2013	83	Bauduen	Garuby	528
39-1	Luc Souret	10/06/2013	83	Bauduen	les Chaumets	609
40-1	Luc Souret	15/06/2013	83	Artigues	Montagne d'Artigues	551
41-1	Luc Souret	15/06/2013	83	Artigues	Montagne d'Artigues	555
42-1	Luc Souret	15/06/2013	83	Artigues	Montagne d'Artigues	573
43-1	Luc Souret	15/06/2013	83	Artigues	Montagne d'Artigues	583
44-1	Luc Souret	17/06/2013	83	Esparron	l'Eouvière	557
45-1	Luc Souret	17/06/2013	83	Esparron	l'Eouvière	570
46-1	Luc Souret	17/06/2013	83	Esparron	l'Eouvière	572
47-1	Luc Souret	17/06/2013	83	Esparron	l'Eouvière	602
48-1	Luc Souret	17/06/2013	83	Esparron	Oratoire St Jean d'Esparron	598
49-1	Luc Souret	17/06/2013	83	Esparron	Oratoire St Jean d'Esparron	606
50-1	Luc Souret	30/06/2013	83	Seillon Source d'Argens	Rocher des Abeilles	458
51-1	Luc Souret	30/06/2013	83	Seillon Source d'Argens	Rocher des Abeilles	462
52-1	Luc Souret	30/06/2013	83	Seillon Source d'Argens	Rocher des Abeilles	459
53-1	Luc Souret	30/06/2013	83	Seillon Source d'Argens	Rocher des Abeilles	465

54-1	Luc Souret	14/07/2013	83	Saint-Julien	Ubac des Vignes	424
55-1	Luc Souret	14/07/2013	83	Saint-Julien	Pétugiès	419
56-1	Luc Souret	14/07/2013	83	Saint-Julien	Sommet 442m	416
57-1	Luc Souret	20/07/2013	83	Saint-Julien	La Baraque	299
58-1	Luc Souret	30/07/2013	83	Ginasservis	Vallon de la Maline	387
59-1	Luc Souret	30/07/2013	83	Ginasservis	Vallon de la Maline	389
60-1	Luc Souret	15/08/2013	83	Chateaufort	Bagarèdes	236
61-1	Luc Souret	15/08/2013	83	Chateaufort	Mérindol	296
62-1	Stéphane Dantin	19/08/2013	4	Gréoux-les-Bains	Ravin de la Vallée Obscure	408
62-2	Stéphane Dantin	23/09/2013	4	Gréoux-les-Bains	Ravin de la Vallée Obscure	408
63-1	Stéphane Dantin	19/08/2013	4	Gréoux-les-Bains	Ravin de la Vallée Obscure	425
63-2	Stéphane Dantin	23/09/2013	4	Gréoux-les-Bains	Ravin de la Vallée Obscure	425
63-3	Stéphane Dantin	23/05/2014	4	Gréoux-les-Bains	Ravin de la Vallée Obscure	425
63-4	Stéphane Dantin	12/09/2015	4	Gréoux-les-Bains	Ravin de la Vallée Obscure	425
63-5	Stéphane Dantin	12/09/2015	4	Gréoux-les-Bains	Ravin de la Vallée Obscure	425
63-6	Stéphane Dantin	05/09/2016	4	Gréoux-les-Bains	Ravin de la Vallée Obscure	425
63-7	Stéphane Dantin	05/09/2016	4	Gréoux-les-Bains	Ravin de la Vallée Obscure	425
64-1	Stéphane Dantin	19/08/2013	4	Gréoux-les-Bains	Ravin de la Vallée Obscure	426
64-2	Stéphane Dantin	23/09/2013	4	Gréoux-les-Bains	Ravin de la Vallée Obscure	426
65-1	Luc Souret	24/06/2013	4	Oppedette	Grand Vallat	425
66-1	Luc Souret	24/06/2013	4	Oppedette	Grand Vallat	445
67-1	Luc Souret	24/06/2013	4	Oppedette	Chavagnac	446
67-2	Luc Souret	21/09/2015	4	Oppedette	Chavagnac	446
68-1	Luc Souret	24/06/2013	13	Saint-Paul-Lès-Durance	Saint-Peyre	340
69-1	Luc Souret	24/06/2013	13	Saint-Paul-Lès-Durance	Saint-Peyre	344
70-1	Luc Souret	24/06/2013	13	Saint-Paul-Lès-Durance	Saint-Peyre	351
71-1	Luc Souret	25/08/2013	13	Vauvenargues	les Massacans	610
72-1	Luc Souret	25/08/2013	13	Jouques	Montagne des Ubacs	653
73-1	Luc Souret	25/08/2013	13	Jouques	Montagne des Ubacs	656
74-1	Luc Souret	25/08/2013	13	Jouques	Montagne des Ubacs	644
75-1	Luc Souret	25/08/2013	13	Jouques	Puybernier	617
76-1	Luc Souret	25/08/2013	83	Rians	Claux de la Commune	613
77-1	Luc Souret	25/08/2013	83	Rians	Claux de la Commune	606
78-1	Cyril Rombaut	15/03/2013	84	Saint-Saturnin	Chapelle Saint-Pierre	450
79-1	Luc Souret	23/09/2013	83	Gréoux-les-Bains	Ravin de la Vallée Obscure	426
80-1	Luc Souret	23/09/2013	83	Saint-Julien	Pylône pc 591	576
81-1	Luc Souret	30/09/2013	83	Baudinard-sur-Verdon	Gorges de Baudinard	485
81-2	Luc Souret	14/09/2014	83	Baudinard-sur-Verdon	Gorges de Baudinard	485
82-1	Luc Souret	30/09/2013	83	Baudinard-sur-Verdon	Gorges de Baudinard	480
82-2	Luc Souret	14/09/2014	83	Baudinard-sur-Verdon	Gorges de Baudinard	480

82-3	Luc Souret	14/09/2014	83	Baudinard-sur-Verdon	Gorges de Baudinard	480
83-1	Luc Souret	30/09/2013	83	Baudinard-sur-Verdon	Gorges de Baudinard pc 477	465
84-1	Luc Souret	30/09/2013	83	Baudinard-sur-Verdon	Gorges de Baudinard pc 477	468
84-2	Luc Souret	14/09/2014	83	Baudinard-sur-Verdon	Gorges de Baudinard pc 477	468
84-3	Luc Souret	10/09/2017	84	Baudinard-sur-Verdon	Gorges de Baudinard pc 478	468
85-1	Luc Souret	09/10/2013	83	Saint-Julien	les Garduères (pc 574)	509
86-1	Luc Souret	02/12/2013	83	Saint-Julien	Côte de Vauclare	379
87-1	Luc Souret	20/10/2013	83	Baudinard-sur-Verdon	Gorges de Baudinard pc 477	443
88-1	Luc Souret	20/10/2013	83	Baudinard-sur-Verdon	Gorges de Baudinard pc 477	447
89-1	Luc Souret	20/10/2013	83	Baudinard-sur-Verdon	Gorges de Baudinard pc 477	451
90-1	Luc Souret	20/10/2013	83	Baudinard-sur-Verdon	Le Museau de la Colline	619
91-1	Jean-Michel Bompar	11/11/2012	83	Solliès-Toucas	Morière-la-Tourne	430
92-1	Jean-Michel Bompar	01/06/2013	83	Méoune-lès-Montrieux	la Font de l'Evoué	400
93-1	Luc Souret	26/10/2013	83	Saint-Julien	la Baraque	300
94-1	Clément Rambaud	28/10/2013	4	Quinson	Basses Gorges du Verdon (Séuve)	427
95-1	Luc Souret	01/11/2013	83	Saint-Julien	la Pradelle	404
96-1	Luc Souret	03/11/2013	4	Montagnac-Montpezat	la Bastide Neuve	402
97-1	Luc Souret	11/11/2013	4	Vérignon	Notre Dame de Liesse	970
97-2	Luc Souret	31/10/2016	4	Vérignon	Notre Dame de Liesse	970
98-1	Luc Souret	15/12/2013	83	Sillans-la-Cascade	Roque Bérard	434
99-1	Luc Souret	15/12/2013	83	Sillans-la-Cascade	Roque Bérard	424
100-1	Luc Souret	15/12/2013	83	Sillans-la-Cascade	Roque Bérard	431
101-1	Luc Souret	16/12/2013	83	Rians	Chapelle Saint-Pierre (ruine)	533
102-1	Luc Souret	16/12/2013	13	Saint-Paul-Lès-Durance	Grandes Fumées Observatoire	348
103-1	Luc Souret	29/12/2013	13	Trets	les Tassis	542
104-1	Luc Souret	05/01/2014	83	Rougiers	St Jean (Château ruiné)	570
105-1	Luc Souret	05/01/2014	83	Rougiers	le Jas de Piourian (ruine)	544
106-1	Luc Souret	05/01/2014	83	Rougiers	le Jas de Piourian (ruine)	537
107-1	Luc Souret	05/01/2014	83	Rougiers	le Jas de Piourian (ruine)	543
108-1	Luc Souret	06/01/2014	83	Tourves	la Fiquière	377
108-2	Luc Souret	26/01/2014	83	Tourves	la Fiquière	377
109-1	Luc Souret	06/01/2014	83	Tourves	la Fiquière	399
109-2	Luc Souret	26/01/2014	83	Tourves	la Fiquière	399
110-1	Luc Souret	06/01/2014	83	Tourves	la Fiquière	384
111-1	Luc Souret	13/01/2014	83	Saint-Julien	Basses Gorges Séuve Ouest	493
112-1	Luc Souret	26/01/2014	83	Mazaugues	le Caucadis	514

113-1	Luc Souret	26/01/2014	83	Mazaugues	l'Equireuil	594
114-1	Luc Souret	26/01/2014	83	La Celle	Forêt de St Julien	564
115-1	Luc Souret	26/01/2014	83	La Celle	Forêt de St Julien	560
116-1	Luc Souret	26/01/2014	83	La Celle	Forêt de St Julien	532
117-1	Luc Souret	27/01/2014	83	Bras	Coste Plane	550
118-1	Luc Souret	27/01/2014	83	Bras	Coste Plane	542
119-1	Luc Souret	27/01/2014	83	Bras	Coste Plane	540
120-1	Luc Souret	09/02/2014	83	Pontevès	Petit Bessillon (ruines)	669
121-1	Luc Souret	09/02/2014	83	Pontevès	Petit Bessillon	615
122-1	Luc Souret	09/02/2014	83	Pontevès	Petit Bessillon	614
123-1	Luc Souret	23/02/2014	83	Sollies-Toucas	les Baumes des Lunules	651
124-1	Luc Souret	01/03/2014	84	Monieux	Font de Jean	674
125-1	Luc Souret	02/03/2014	84	St-Saturnin-les-Apt	Rocher de l'Aigle	653
126-1	Luc Souret	02/03/2014	84	St-Saturnin-les-Apt	la Mounge	522
127-1	Luc Souret	09/03/2014	83	Rians	Mont Major	524
128-1	Luc Souret	09/03/2014	83	Rians	Mont Major	529
129-1	Luc Souret	09/03/2014	83	Rians	Mont Major	517
130-1	Luc Souret	09/03/2014	83	Rians	Mont Major	499
131-1	Pascal Maire	01/03/2014	83	Saint-Julien	Vallon de Malavalasse	460
132-1	Luc Souret	16/03/2014	83	Bagnols-en-Forêt	la Forteresse	399
133-1	Luc Souret	17/03/2014	83	La Verdière	Font dei Fade (Grand Blé)	627
134-1	Luc Souret	17/03/2014	83	La Verdière	Font dei Fade (Grand Blé)	631
135-1	Luc Souret	16/12/2013	83	Rians	Chapelle Saint-Pierre (ruine)	382
136-1	Luc Souret	29/12/2013	83	Pourrières	Ruines Roquefeuille	575
137-1	Luc Souret	29/12/2013	83	Pourrières	Ruines Roquefeuille	579
138-1	Luc Souret	29/12/2013	83	Pourrières	Ruines Roquefeuille	554
139-1	Luc Souret	23/03/2014	83	Saint-Julien	Tourteu	306
140-1	Luc Souret	21/04/2014	83	Brignoles	Vallon de l'Amarron	367
141-1	Luc Souret	21/04/2014	83	Brignoles	Cadelon	564
142-1	Luc Souret	21/04/2014	83	Brignoles	Cadelon	553
143-1	Luc Souret	21/04/2014	83	Brignoles	Cadelon	614
144-1	Luc Souret	26/04/2014	83	Brignoles	Cadelon	632
145-1	Luc Souret	26/04/2014	83	Brignoles	Vallon de l'Amarron	494
146-1	Luc Souret	01/05/2014	4	Quinson	Basses Gorges Verdon Seuve	423
147-1	Luc Souret	01/05/2014	4	Quinson	Ravin de Ste maxime	492
148-1	Luc Souret	01/05/2014	4	Quinson	Ravin de Ste maxime	494
149-1	Luc Souret	01/05/2014	4	Quinson	Ravin de Ste maxime	493
150-1	Luc Souret	20/05/2014	83	Montmeyan	le Castellas (Tour ruinée)	479
151-1	Luc Souret	21/05/2014	83	Montmeyan	la Bouissière	498
152-1	Luc Souret	21/05/2014	83	Montmeyan	l'Ouvèque	506
153-1	Luc Souret	21/05/2014	83	Montmeyan	l'Ouvèque	516
153-2	Luc Souret	28/04/2015	83	Montmeyan	l'Ouvèque	516
154-1	Luc Souret	23/05/2014	4	Gréoux-les-Bains	Ravin de la Vallée Obscure	397
154-2	Luc Souret	12/09/2015	4	Gréoux-les-Bains	Ravin de la Vallée Obscure	397
155-1	Luc Souret	25/05/2014	83	Montmeyan	la Colle	525
156-1	Luc Souret	02/06/2014	83	Montmeyan	le Castellas (Tour ruinée)	515

157-1	Luc Souret	07/06/2014	83	Saint-Julien	le Cavalet	469
157-2	Luc Souret	18/08/2015	83	Saint-Julien	le Cavalet	469
157-3	Luc Souret	30/01/2016	83	Saint-Julien	le Cavalet	469
157-4	Luc Souret	27/08/2016	84	Saint-Julien	le Cavalet	469
158-1	Luc Souret	07/06/2014	83	Saint-Julien	le Cavalet	478
158-2	Luc Souret	06/12/2014	83	Saint-Julien	le Cavalet	478
158-3	Luc Souret	09/03/2015	83	Saint-Julien	le Cavalet	478
158-4	Luc Souret	10/03/2015	83	Saint-Julien	le Cavalet	478
158-5	Luc Souret	27/06/2016	83	Saint-Julien	le Cavalet	478
159-1	Luc Souret	28/09/2014	83	Tourtour	sommet les Infirmières	765
160-1	Luc Souret	28/09/2014	83	Tourtour	sommet les Infirmières	753
161-1	Luc Souret	28/09/2014	83	Tourtour	sommet les Infirmières	618
162-1	Luc Souret	11/11/2014	83	Saint-Julien	Station épuration	471
163-1	Luc Souret	11/11/2014	83	Baudinard-sur-Verdon	Gorges de Baudinard pc 477	470
164-1	Luc Souret	03/01/2015	83	Vinon-sur-Verdon	Combe Buissonne	316
165-1	Luc Souret	03/01/2015	83	Vinon-sur-Verdon	Combe Buissonne	326
166-1	Luc Souret	03/01/2015	83	Vinon-sur-Verdon	Combe Buissonne	314
167-1	Luc Souret	03/01/2015	83	Vinon-sur-Verdon	Combe Buissonne	314
168-1	Luc Souret	03/01/2015	83	Vinon-sur-Verdon	Combe Buissonne	330
169-1	Luc Souret	10/01/2015	13	Vanvenargues	Sentier des Plaideurs	698
170-1	Luc Souret	07/03/2015	13	Jouques	Clos de Marine	446
171-1	Luc Souret	07/03/2015	13	Jouques	Pié de Masse	515
172-1	Luc Souret	20/04/2015	4	Moustiers-Ste-Marie	l'Ourbes	921
172-2	Luc Souret	20/04/2015	4	Moustiers-Ste-Marie	l'Ourbes	921
173-1	Luc Souret	20/04/2015	4	Moustiers-Ste-Marie	l'Ourbes	929
174-1	Luc Souret	20/04/2015	4	Moustiers-Ste-Marie	l'Ourbes	940
175-1	Luc Souret	28/04/2015	83	Montmeyan	la Bouissière	520
176-1	Luc Souret	13/05/2015	83	Saint-Julien	Sarrat Cai	545
177-1	Luc Souret	13/05/2015	83	Saint-Julien	Sarrat Cai	536
178-1	Luc Souret	30/05/2015	83	Cabasse	bois des Dames	277
179-1	Luc Souret	30/08/2015	83	Montmeyan	ubac des Trois Croix	642
180-1	Luc Souret	12/09/2015	4	Gréoux-les-Bains	ravin de Roubeau	369
181-1	Luc Souret	14/09/2015	83	Vinon-sur-Verdon	Trans	331
182-1	Luc Souret	14/09/2015	83	Vinon-sur-Verdon	Trans	341
183-1	Mathieu Krammer	27/03/2014	83	Méounes-les-Montrieux	les Bidoufles	684
184-1	Mathieu Krammer	20/04/2014	83	Méounes-les-Montrieux	les Bidoufles	683
185-1	Mathieu Krammer	24/05/2014	84	Bédoin	les Casses	1038
186-1	Mathieu Krammer	24/05/2014	84	Bédoin	les Casses	1051
187-1	Mathieu Krammer	24/05/2014	84	Bédoin	les Casses	1018
188-1	Mathieu Krammer	27/06/2014	83	Belgentier	le Pas de Belgentier	495
189-1	Mathieu Krammer	16/06/2015	84	Bédoin	jas de Mourre	1117
190-1	Luc Souret	31/10/2015	83	Aups	Pylone	987
191-1	Luc Souret	31/10/2015	83	Aups	Pylone	1020

192-1	Luc Souret	31/10/2015	83	Aups	Pylone	1007
193-1	Luc Souret	01/01/2016	13	Vauvenargues	St Lambert	666
194-1	Luc Souret	01/01/2016	13	Vauvenargues	les Portes	715
195-1	Luc Souret	09/01/2016	4	Volx	la Garde	699
196-1	Luc Souret	10/01/2016	83	La Roquebrussanne	pas Gravet	653
197-1	Luc Souret	10/01/2016	83	La Roquebrussanne	pas Gravet	656
198-1	Luc Souret	10/01/2016	83	La Roquebrussanne	montagne de la Loube	733
199-1	Luc Souret	28/02/2016	83	La Verdrière	Malherbe	536
200-1	Luc Souret	24/09/2016	13	Jouques	baume lyonnaise	406
201-1	Luc Souret	24/09/2016	13	Jouques	baume lyonnaise	403
202-1	Mathieu Krammer	13/04/2016	6	St Sauveur sur Tinée	Pont de Paule	780
203-1	Luc Souret	19/11/2016	84	Mirabeau	falaise de St Sépulcre	340
204-1	Luc Souret	19/11/2016	84	Mirabeau	falaise de St Sépulcre	346
205-1	Luc Souret	12/12/2016	4	Quinson	grotte Ste Maxime	438
206-1	Luc Souret	07/01/2017	4	Quinson	grotte Ste Maxime	464
207-1	Luc Souret	22/01/2017	4	Quinson	grotte Ste Maxime	500
208-1	Luc Souret	28/01/2017	13	Ceyreste	vallon du Diable	385
209-1	Philippe Langlois	25/01/2017	84	Rustrel	ravin du Dévens	709
210-1	Jean-Michel Bompar	15/12/2013	83	Mazaugues	les Cavaliers	655
210-2	Jean-Michel Bompar	20/02/2017	83	Mazaugues	les Cavaliers	655
211-1	Jean-Michel Bompar	15/12/2013	83	Mazaugues	les Cavaliers	616
212-1	Jean-Michel Bompar	12/02/2014	83	Mazaugues	les Cerisiers	467
213-1	Jean-Michel Bompar	08/05/2014	83	Meoune-les-Montrieux	Jas de Gabrielle	343
214-1	Jean-Michel Bompar	06/04/2015	83	Pourcieux	Croix de Pourcieux	632
215-1	Luc Souret	29/03/2017	84	Mirabeau	plaine de la Garde	419
216-1	Luc Souret	08/04/2017	84	Mirabeau	les quatre tours	232
217-1	Luc Souret	21/05/2017	4	Rougon	Rancoumas	954
218-1	Luc Souret	27/05/2017	84	Gigondas	col d'Alsau	535
219-1	Luc Souret	28/05/2017	84	Gigondas	crête de St Amand	668
220-1	Luc Souret	29/03/2017	84	La Bastidonne	chapelle St Julien	426
221-1	Luc Souret	01/07/2017	84	Grambois	coste longue	549
222-1	Luc Souret	10/09/2017	83	Baudinard-sur-Verdon	gorges de Baudinard	431

Figure n°20 : Liste des crotiers de Genette analysés.

La faune de la région PACA

Le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le plus riche et le plus diversifié en nombre d'espèces en France métropolitaine. La région PACA abrite 245 espèces d'oiseaux nicheurs sur 275 espèces recensées en France, 70 % des 143 espèces de mammifères, 80 % des 34 Reptiles, 61 % des 31 Amphibiens, 85 % des 240 papillons de jour et 74 % des 100 libellules.

Le projet www.faune-paca.org

En 2018, le site <http://www.faune-paca.org> a atteint le seuil des 6 millions de données portant sur les oiseaux, les mammifères, les reptiles, les amphibiens, les libellules et les papillons diurnes. Ces données zoologiques ont été saisies et cartographiées en temps réel. Le site <http://www.faune-paca.org> s'inscrit dans une démarche collaborative et mutualiste de mise à disposition d'un atlas en ligne actualisé en permanence. Faune-paca.org est un projet développé par la LPO PACA et consolidé au niveau national par le réseau LPO sur le site www.faune-france.org.

Ce projet est original et se caractérise par son rôle fédérateur, son efficacité, sa fiabilité, son ouverture aux professionnels de l'environnement et aux bénévoles. Chacun est libre de renseigner les données qu'il souhaite, de les rendre publiques ou non, et d'en disposer pour son propre usage comme bon lui semble. Il est modulable en fonction des besoins des partenaires. Il est perpétuellement mis à jour et les données agrégées sont disponibles sous forme de cartographies et de listes à l'échelle communales pour les acteurs du territoire de la région PACA.

Faune-PACA Publication

Cette nouvelle publication en ligne Faune-PACA publication a pour ambition d'ouvrir un espace de publication pour des synthèses à partir des données zoologiques compilées sur le site internet éponyme www.faune-paca.org. Les données recueillies sont ainsi synthétisables régulièrement sous forme d'ouvrages écrits de référence (atlas, livres rouges, fiches espèces, fiches milieux, etc.), mais aussi, plus régulièrement encore, sous la forme de publications distribuées électroniquement. Faune-PACA Publication est destiné à publier des comptes-rendus naturalistes, des rapports d'études, des rapports de stage pour rythmer les activités naturalistes de la région PACA. Vous pouvez soumettre vos projets de publication à Amine Flitti, rédacteur en chef de la publication et administrateur des données sur faune-paca.org amine.flitti@lpo.fr.

Faune-PACA Publication n°79

Article édité par la
LPO PACA
Villa Saint-Jules
6, avenue Jean Jaurès
83400 HYERES
tél: 04 94 12 79 52
Fax: 04 94 35 43 28
Courriel: paca@lpo.fr
Web: <http://paca.lpo.fr>



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Directeur de la publication : Benjamin KABOUCHE
Rédacteur en chef : Amine FLITTI
Comité de lecture du n°79 : Amine FLITTI
Administrateur des données www.faune-paca.org : Amine FLITTI.

Photographies couverture : Luc SOURET

©LPO PACA 2018

ISSN en cours

La reproduction de textes et d'illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

Afin de réduire votre impact écologique nous vous invitons à ne pas imprimer cette publication.

Retrouvez la liste des partenaires techniques et financiers du site www.faune-paca.org sur la page accueil du site.